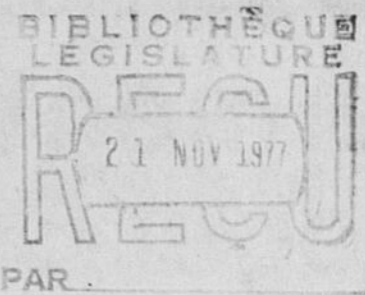




C'est pour rappeler ces scènes de réjouissances le 15 novembre dernier alors que le Parti Québécois prenait le pouvoir au Québec qu'une fête était organisée hier soir au Domaine 1775 à St-Timothée (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

C'était le 15 novembre hier.....

Le député Lavigne fait le bilan de l'An I



Une entrevue du "Soleil" avec le député péquiste du comté de Beauharnois

page A-4

Un nouveau club de curling à Valleyfield

(Normand Morand)

La construction d'un tout nouveau club de curling débutera incessamment à Valleyfield. Une conférence de presse annonçant le projet est prévue pour vendredi soir.

Le Soleil a cependant appris de source sûre que le projet nécessitera des investissements de près de \$300,000, sans compter

l'ameublement. L'actuel édifice situé sur la rue Maden sera complètement démolé à la suite de l'expropriation par la ville de Valleyfield dans le but d'élargir la chaussée.

Le nouvel immeuble mettra trois surfaces glacées à la disposition des joueurs comparativement aux deux qui existent actuellement. Par ailleurs, le club sera doté d'une

grande salle de réception, de salles de réunions et de douches à l'intention des sportifs. La façade de l'édifice sera située sur le Boulevard du Havre.

Signalons que les plans ont été conçus par l'architecte Lafleur de Valleyfield. L'actuel président du Club de curling de Valleyfield est M. Bill

Weed.

Rappelons que l'édifice qui sera démolé avait été construit par la compagnie Dominion Textile (ex-Montréal Cottons). Au début, il portait le nom de Club Moco et il était le lieu de loisir des employés de la compagnie de textile. Par la suite, le club est devenu privé. Il compte des centaines de membres.



Cette bâtisse laissera la place à une nouvelle dont l'entrée sera située sur le Boul. du Havre. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

L'usine de Nitro

C.I.L. a vendu au coût de \$1,620,000

(Jean-Guy Pelletier)

En vérifiant au bureau d'enregistrement du comté, "Le Soleil" a pu savoir que la transaction de vente entre C.I.L. et la Corporation de Produits Chimiques Valleyfield, conclue au début octobre s'est chiffrée à \$1,620,000.

Par cette transaction la nouvelle corporation devenait propriétaire du terrain de l'usine et de toutes les installations de fabrication des poudres propulsives d'explosifs, de nitrocellulose de nitroglycérine et d'acides.

Aux termes de l'entente, C.I.L. conservait cependant certaines installations de fabrication d'explosifs industriels, d'amorces de T.N.T. et de bouillies explosives. Ces équipements en question sont présentement utilisés à l'usine de Nitro, mais éventuellement C.I.L. pourrait songer à des déménagements et ferait sa production dans d'autres é-

tablissements qui lui appartenaient. Ajoutons, quant à C.I.L. que des contrats ont été signés avec la Corporation de Produits Chimiques Valleyfield jusqu'en juin 1979.

Assermentation du nouveau Chef



Lundi soir le nouveau chef de la Sûreté municipale de Valleyfield M. Roger Collins, prêtait serment à l'Hotel de Ville de Valleyfield. Près de lui le maire de la Cité, Mme Marcelle B. Trépanier. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Sans l'autoroute 30

"La région est vouée à la décadence et tombera dans l'oubli"

... Jean-Jacques Cardinal

(Normand Morand)

"On aura beau avoir tous les facteurs positifs possibles d'implantation industrielle, si la région n'offre pas d'artère rapide pour le transport vers l'important marché de Montréal. Eh bien? La région est vouée à la décadence et elle tom-

bera dans l'oubli. Il va falloir que cette autoroute 30 se fasse, sinon l'avenir économique de votre région n'a aucune chance de connaître un essor".

Cette révélation fracassante mais non surprenante a été faite mercredi dernier par M. Jean-Jacques Cardinal

lors d'une conférence prononcée devant les membres du Club Richelieu de Valleyfield. Rappelons que M. Cardinal est l'ex-candidat unioniste du comté de Beauharnois lors des dernières élections provinciales et directeur au Ministère de l'Expansion Economique Régionale (M.E.E.R.)

L'absence d'un réseau routier efficace et adéquat est considérée par M. Cardinal comme le désavantage primordial de la région en matière de développement industriel. Par ailleurs, le fait que la région ne soit pas dotée d'un parc industriel structuré représente un autre facteur négatif.

ESPOIR
Toutefois, M. Cardinal ajoutait: "C'est un facteur négatif qui sera corrigé possiblement dans un proche avenir". Cet espoir pourra effectivement devenir réalité puisque les deux paliers de gouvernement (provincial et fédéral) se penchent sur le problème. M. Cardinal a rappelé que la ville de Valleyfield avec le concours du Comité intermunicipal de promotion industrielle avait présenté une demande d'aide sous l'égide de l'entente auxiliaire sur les infrastructures de parcs industriels.

Il ne faut pas oublier par ailleurs que la grande région de Montréal dont celle de Valleyfield est partie inhérente est admissible depuis juillet dernier aux subventions du M.E.E.R. pour certains secteurs industriels afin de permettre la relance dans ce domaine. Le conférencier a cependant fait remarquer à son

auditoire que le ministère qu'il représente ne devait pas être considéré comme "un poste de pompiers" mais comme un "agent de développement et un stimulant à l'industrie".

STATISTIQUES

Très documenté sur la région Beauharnois-Valleyfield, M. Cardinal a révélé des chiffres qui doivent faire songer la population. Nous publions un extrait de la conférence, extrait qui peut difficilement être résumé à cause de son caractère scientifique.

Ainsi M. Cardinal révélait: "Si on se penche sur la région Beauharnois-Valleyfield spécifiquement, on s'aperçoit que le chômage est rendu à 13% et qu'au niveau des investissements, rien ne se passe. Au contraire, des usines ferment et de plus, la population active diminue. En fait, entre 1971 et 1976, cette diminution était de presque 3%. De plus, on ne voit pas de grands travaux s'amorcer par exemple: le pavillon de l'hôpital, l'autoroute, etc. Si on met tout cela ensemble, ça fait un taux d'activité économique qui se situe loin en arrière des autres régions, en fait presque 2% de moins que la moyenne du Québec. Le nouveau programme de la Zone Spéciale de Montréal a pour but d'attirer, d'ici 1980 des investissements manufacturiers nouveaux, d'encourager des expansions, de créer des emplois et de renforcer la structure industrielle. Ce dernier objectif est essentiel pour Valleyfield, il faut arriver à modifier la structure industrielle présente de la région puisque depuis 15 ans déjà, cette structure n'a pas changée et on retrouve aujourd'hui encore à peu près les

mêmes types d'industries que par le passé: textile 41%, chimie 13.5%, métaux primaires 10%, caoutchoux 14%.

En altérant d'autres sortes d'activités manufacturières, ici on permet une diversification d'emploi pour la population active, permettant ainsi de la retenir ici, en plus d'assurer une meilleure stabilité économique pendant les périodes difficiles. Plus la toile industrielle d'une région est diversifiée, meilleures sont les chances de stabilité économique à moyen et à long terme, puisque si ça va mal dans un secteur il en reste suffisamment d'autres d'actifs pour maintenir un niveau d'emploi relativement stable."



Lettre ouverte aux commissaires

Pour un calendrier uniforme à l'élémentaire et au secondaire

Tous les comités de parents de la commission scolaire de Valleyfield protestent présentement contre le calendrier scolaire tel que préparé par la Commission Scolaire de Valleyfield. On proteste surtout contre le fait que les jours ou périodes de congé ne sont pas les mêmes au niveau élémentaire et au niveau secondaire. Pour le secondaire le calendrier est fait par la Régionale Salaberry.

Voici le texte de la lettre-type que chacun des comités de parents des différentes écoles, ont fait parvenir à la Commission Scolaire de Valleyfield: "Lettre ouverte aux commissaires! Les membres du Comité d'école de l'école Montpetit étant tous d'accord avec la nouvelle politique de la Com-

mission Scolaire, à savoir la revalorisation de l'école ou son humanisation ont cru bon de venir faire une suggestion qui d'après eux, serait un premier pas dans cette voie.

Serait-il possible d'établir un calendrier scolaire uniforme pour l'élémentaire et le secondaire? Cela dans le but de favoriser une vie de famille plus harmonieuse pour les enfants et de rendre les congés, plus utiles pour les parents. Il s'agit bien entendu, des congés dits "régionaux" et non des journées pédagogiques flottantes qui restent au choix de chaque école.

La Commission Scolaire peut compter sur l'appui des comités d'école qui se feront un devoir de travailler avec elle, main dans la main pour le plus grand bien de nos enfants"

Reportage sur l'enquête publique page A-3

sommaire

Fête du Souvenir...	A-2
Un record: 1257 donateurs de sang	A-6
Le Ministre Lessard trouve normal que les municipalités paient pour les autobus	A-6
Me Renaud succèdera au Juge Cossette	A-15
Charles Lalonde blâme Meloche	A-15
Charron dévoile le Livre Vert sur le Loisir	C-7 C-8 C-12
L'Histoire et les projets de la Corporation de Produits Chimiques Valleyfield	D-1



L'Ordre du Canada pour Robert Cauchon

Il y a quelques semaines, l'ex-maire de Valleyfield et président de la Société du Port, M. Robert Cauchon devenait membre de l'Ordre du Canada. Lors d'une réception très protocolaire qui a eu lieu à la résidence du gouverneur général, M. Jules Léger a rendu l'insigne hommage à M. Cauchon. (Photo John Evans, Ottawa)

UNIPRIX

273 SALABERRY (voisin de l'hôpital) VALLEYFIELD

371-1967

Assermentation d'un nouveau chef de police : M. Roger Collins

(Normand Morand)

Le conseil municipal de Valleyfield a procédé lundi soir lors de son assemblée régulière à la nomination et à l'assermentation de M. Roger Collins au poste de directeur du Service de police et de prévention des incendies. M. Collins succède donc à M. Paul Marleau qui occupait ce poste depuis de nombreuses années.

Le conseiller responsable du comité de la sûreté municipale, Gérard Lalonde, a formulé la proposition qui a été appuyée à l'unanimité par ses collègues du conseil. "C'est un homme qui a gradué de par le rang et qui est particulièrement bien préparé pour occuper le poste de directeur du Service de police et de prévention des incendies de notre ville", a déclaré M. Lalonde.

Dès l'adoption de la résolution, M. Collins a été assermenté par le greffier de la ville, Me



Le chef Roger Collins sert la main à des officiers de la sûreté municipale de Valleyfield après avoir prêté son serment d'office. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Léon Laberge. Devant les membres du conseil, l'ex-chef Marleau, l'Etat-

Major du service policier de Valleyfield, les directeurs de services, ses parents et amis ainsi qu'une assistance relativement nombreuse, M. Collins a prononcé solennellement son serment d'office. A l'issue de la séance du conseil, une réception était organisée afin de souligner cet événement.

Les membres du conseil municipal ont exprimé un vote de remerciements et de félicitations à l'égard de M. Paul Marleau. On se souvient que ce dernier avait présenté le printemps dernier sa démission en tant que directeur du service. Notons que M. Marleau compte plus de quarante ans de service avec la ville de Valleyfield au sein du corps policier.

Le conseiller Gérard Lalonde déclarait au sujet de l'embauchage de M. Collins: "Le nouveau directeur obtient de la part du conseil municipal un mandat clair qui lui

confère carte blanche dans toute mesure administrative qu'il jugera nécessaire d'initier pour la bonne gestion de la force policière, le tout à l'intérieur des normes de service généralement acceptées au sein des divers corps de police de la province".

Quant aux conditions de travail, M. Collins obtient un salaire équivalent à

l'échelle actuelle du grade de capitaine dans la Sûreté du Québec avec une majoration de 10 pour cent. Ses frais de déplacement et de représentation seront honorés par la ville de Valleyfield. De plus, le nouveau directeur jouira de l'usage d'une automobile et aura droit à tous les bénéfices sociaux consentis aux membres du Service de la police et des incendies.

Avec l'assermentation de M. Collins, le directeur actuel, M. Paul Marleau et son adjoint, M. Lefebvre deviennent respectivement assistant-directeur et assistant-directeur adjoint. Notons qu'ils conservent tous leurs droits acquis.

Le nouveau directeur entrera vraisemblablement en fonction d'une façon officielle vers la mi-

janvier. Ainsi, jusqu'à ce moment, M. Paul Marleau assumera la direction du Service de police et de prévention des incendies par autorité déléguée par le nouveau directeur. Par ailleurs, dès l'entrée en fonction de M. Collins, l'actuel chef deviendra directeur de la section des incendies jusqu'à ce qu'il prenne sa retraite au moment qu'il jugera opportun.



L'Etat-Major de la sûreté municipale accompagne le nouveau directeur assermenté lundi soir. Dans l'ordre habituel apparaissent le sergent André McSween, le sergent René Gouler, le sergent René Chevrier, le directeur adjoint, Paul Marleau, le

nouveau directeur Roger Collins, l'assistant directeur-adjoint Arthur Lefebvre, le lieutenant Jean Paul Archambeault, le sergent Gilles Poirier et le sergent Claude Couillard. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Jenalure

* Pour la saison
automne-hiver
voyez
JENALURÉ
53 du Marché
Valleyfield

Gamme complète
Pour hommes et
jeunes hommes



LE SOLEIL

DU ST-LAURENT

The St-Lawrence Sun

desservant les régions de

Valleyfield- Beauharnois-Soulanges-Chateaugay

C.P. 302, VALLEYFIELD



PHILIP VAN SON

Editeur et gérant-général

Bureau de Valleyfield

68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555

Jean-Louis Brault, gérant

Publicité

- Régions de Valleyfield,
Ormstown, Soulanges
Péter Rozon, 373-8555

Région de Beauharnois

Richard Reid, 692-8555

Rédaction

Normand Morand

Jean-Guy Pelletier

Photographie

Richard Vaillancourt

Jacques Smith

Production

Jean-Marc Beauchamp

Bureau-Chef:

1533 Boulevard de Léry,
Ville de Léry, 692-8555

Envoi postal de deuxième classe - No enregistrement 2523

Imprimé à l'Imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, Ville LaSalle

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION

Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS

Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUES

Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.



Jour du Souvenir



Le Jour du Souvenir pour les soldats morts à la guerre de 39-45 avait lieu dimanche devant le Palais de Justice de Valleyfield. Le maire Marcelle Trépanier et le chef Paul Marleau ont disposé des couronnes au pied du monument. Le député fédéral Gérard Laniel un ancien combattant, était également présent pour le salut aux morts. (Photos Le Soleil Jacques Smith)

CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD

AVIS

est par la présente donné qu'une séance publique d'information, à laquelle la population du territoire desservi par le Centre Hospitalier de Valleyfield est invitée à participer, se tiendra:

JEUDI,
LE 1er DECEMBRE 1977
A 19h. H. 30
au Centre Communautaire
du Parc Sauvé à Valleyfield

Cette séance publique d'information est tenue pour la population desservie en vertu de l'article 89 de la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux...

JEAN-GUY NADEAU
DIRECTEUR GENERAL
C.H. DE VALLEYFIELD

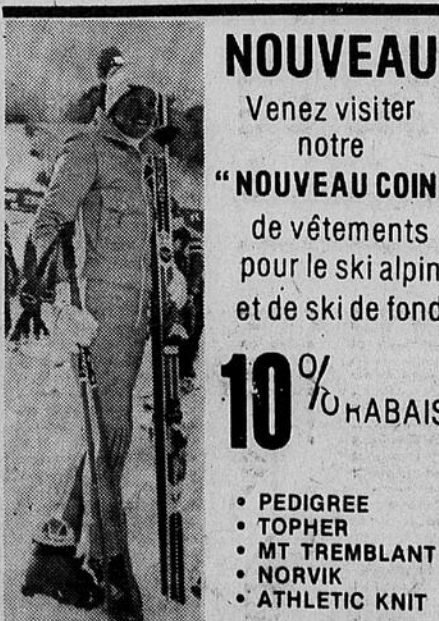
dubo sport

196 BOUL LANGLOIS VALLEYFIELD

On s'y connaît en ski!

SUPER- SPECIAUX PRE-SAISON

"Vous conseiller d'abord, vous satisfaire ensuite"



NOUVEAU

Venez visiter

notre

"NOUVEAU COIN"

de vêtements

pour le ski alpin

et de ski de fond

10% HABAIS

- PEDIGREE
- TOPHER
- MT TREMBLANT
- NORVIK
- ATHLETIC KNIT

NOUVEAU DEPARTEMENT

SKI ALPIN

SUPPORT \$19.95

A SKI reg. \$25.95

ENSEMBLE DE SKI DE FOND

comprendant:

• SKIS KARHU (FIBRE DE VERRE)

• FIXATIONS (FIBRE-PINNO)

BATON (BAMBOO)

• BOTTINES ZERMATT (CUIR)

\$99.95

POSE INCLUSE

ENSEMBLE DE SKI DE FOND

COMPRENANT:

- SKIS JOFA \$39.95
- BOTTINES ZERMATT (CUIR) \$28.00
- FIXATIONS (METAL) \$10.00
- BATONS (BAMBOO) \$9.00
- POSE des FIXATIONS \$5.00

Special \$69.95

VALEUR \$91.95

ATTENTION:

Familles, groupes, Associations, informez-vous sur notre escompte supplémentaire

GARANTIE 1 AN

CONTRE LE BRIS

sur skis fixations souliers

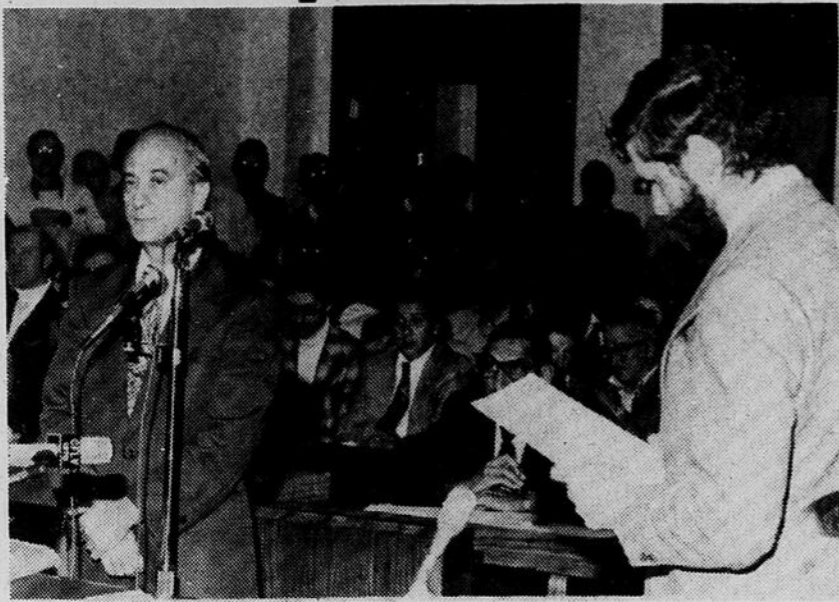
db

dubo sport

371-6169

Le gérant l'admet

La jetée des ateliers municipaux a été construite sans permis



Le gérant M. Alcide Lafontaine est longuement demeuré à la barre. Il a été interrogé par Me Claude Wallot. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

galté des gestes posés par la ville ne relevait pas de sa compétence mais de celle de son supérieur immédiat soit le gérant, M. Lafontaine.

Au sujet de la jetée, des ateliers municipaux, M. Loisel a noté qu'elle avait été rendue nécessaire afin de rendre plus sécuritaires les déplacements des employés municipaux. "Je n'ai pas participé à la réalisation de cette jetée mais je sais que la ville a fait une économie en construisant une jetée au lieu d'un pont" de préciser M. Loisel.

Quant à la digue du Club Nautique, le directeur a révélé que les plans avaient été réalisés par son service. Au milieu des travaux, le gérant a décidé de modifier la réalisation de la digue en faisant alterner les matériaux (classe et pierres).

M. Loisel a poursuivi son témoignage en notant qu'un permis n'avait pas été demandé pour les rac-

cordements des égouts aux angles Jacques-Cartier et Nicholson. "Il était impensable de demander un permis car toute la machinerie de Canco était déjà sur place. Il fallait agir rapidement" a ajouté le témoin.

Le directeur des Opérations M. Gérard Leduc a déclaré qu'il agissait sous les ordres du gérant municipal. Ainsi en août 1977, il a supervisé des travaux qui consistaient à installer des murets afin d'empêcher les égouts combi-

nés de se déverser dans les égouts pluviaux. Les travaux ont été exécutés sur la rue Victoria aux angles Nicholson et Jacques-Cartier.

Au sujet du nettoyage de la rivière St-Charles à proximité des ateliers municipaux, M. Leduc a souligné que les travaux relevaient d'une des décisions. "C'est moi qui ai donné l'ordre. Je dois voir à ce que les terrains de la ville soient propres" d'ajouter le directeur des Opérations.

Le témoignage de Mme Trépanier a été très court lors de cette deuxième audience. Elle avait été interrogée plus longuement lors de la séance inaugurale.

Les travaux de nettoyage ont été interrompus à la suite de plaintes de citoyens. Des photographes illustrant la rivière avant et après les travaux ont été déposées au dossier.



L'AMI DE LA JEUNESSE

La Chambre de Commerce doit donner un son de cloche

(Normand Morand)

La troisième audience de l'enquête publique sur l'environnement aura lieu jeudi le 24 novembre à 19h

au Palais de Justice de Valleyfield. Présidée par le directeur des Services de Protection de l'Environnement M. Gilles Jolicoeur, cette enquête pourrait fort bien se terminer ce soir-là.

Il est possible que des fonctionnaires provinciaux soient appelés à la barre de même que des témoins assignés par la ville de Valleyfield. Toutefois il s'agit là de probabilités.

Cependant la Chambre de Commerce Senior de Valleyfield par la voix de son président intérimaire M. Roger Bélair a demandé à être entendue. D'autres groupements ou personnes pourraient en formuler la demande au moment d'aller sous presse, il appert que les témoignages se limitent à ceux énumérés plus haut.

Lors de cette dernière audience, il y aura aussi les plaidoyers des deux avocats concernés Me Claude Wallot et Gilles Hébert.

CHAMBRE

La Chambre de Commerce de Valleyfield est un organisme qui a connu ses heures de gloire au sein de la Venise du Québec. Toutefois depuis quelques années elle était

caractérisée par son inactivité.

Nous avons appris qu'une réunion aurait eu lieu récemment afin de remettre sur pied l'organisme et de lui donner un nouveau souffle. Etant membre de la Chambre de Commerce il y a quelques années, M. Bélair a pris l'initiative de la faire revivre.

C'est au nom de cette dernière qu'il livrera un témoignage le 24 novembre prochain. L'enquête publique sur l'environnement aura donc permis à un organisme local de refaire surface.

BARRETTE

La semaine dernière l'allocution du juge Raphaël Barrette, ex-maire de Valleyfield était entendue avec compréhension par l'assistance.

Se qualifiant d'agent promoteur de bon renom de Valleyfield l'ex-maire n'a pas ménagé ses paroles pour attaquer le Troisième Oeil et dénoncer son attitude.

Par ailleurs il s'est chargé de revaloriser les réalisations du conseil municipal tout en ajoutant qu'elles avaient été faites de bonne foi par les personnes en place.

(Normand Morand)

Il a été établi la semaine dernière que la jetée construite à l'ouest des ateliers municipaux de Valleyfield sur la rivière St-Charles avait été sans permis des Services de Protection de l'Environnement. Au cours de cette seconde audience de l'enquête publique tenue au Palais de Justice, le gérant de Valleyfield M. Alcide Lafontaine a révélé qu'il ne croyait pas que l'article 22 de la loi sur la protection de l'environnement touchait la construction d'une telle jetée.

Interrogé par le procureur du Troisième Oeil, Me Claude Wallot, le gérant a fait cette déclaration tout en précisant qu'à cette époque la ville de Valleyfield procédait simultanément à la réalisation de plusieurs travaux.

D'autre part, Me Gil-

les Hébert a fait dire à M. Lafontaine que le lit de la rivière St-Charles à cet endroit appartenait à la compagnie Dominion Textile. "C'est un des motifs qui nous a poussés à ne pas demander de permis" a précisé M. Lafontaine. Par ailleurs, le gérant soulignait que deux études réalisées par les Services de Protection de l'Environnement soutenaient que la jetée ne constituait pas un objet de pollution.

Poussant son interrogatoire plus à fond, Me Wallot a demandé à M. Lafontaine pourquoi des appels d'offres avaient été formulés avant de demander l'approbation pour la construction de la jetée Fabre. Le gérant a répondu qu'il était convaincu que la ville avait reçu l'approbation pour la première jetée. De plus, il affir-

maît que les appels d'offres avaient été demandés avant le permis des S.P.E.

Au cours de cette audience, il fut longuement question de raccordements d'égouts. Le gérant a admis qu'ils avaient été effectués sans autorisation.

De plus, les témoignages ont porté sur les digues qui ont été érigées à diverses occasions. De ces digues, il a été établi que seule celle du Club Nautique subsiste.

Le directeur des Services Techniques et celui des Opérations, MM. Philippe Loisel et Gérard Leduc ont également été appelés à la barre mardi dernier.

M. Loisel a révélé qu'il connaissait la loi des Services de Protection de l'Environnement. Toutefois, il ajoutait que la lé-



RAPHAEL BARRETTE



ROGER BELAIR

L'Ordre des Ingénieurs assiste à l'enquête publique

(Normand Morand)

Je croyais qu'il était journaliste puisqu'il feuilletait un tas de documents et qu'il prenait minutieusement des notes pendant les témoignages. On ne sait jamais, peut-être s'agit-il d'un scribe du Devoir, (me suis-je dit) puisque La Presse et le Montréal Matin sommeillent de ce temps-ci. Pas question qu'il soit du Journal de Montréal puisque lors de l'enquête publique sur l'environnement on parle d'égouts et pas de sang...

l'association qu'il représente à l'égard de certaines personnes qui ont un statut d'ingénieur. Dans le cas qui nous intéresse ces deux personnes sont le gérant M. Alcide Lafontaine et le directeur des Services techniques M. Philippe Loisel.

M. Lajeunesse a répondu qu'il était vraiment trop tôt pour porter quelque jugement que ce soit.

Toutefois il nous a gentiment remis une copie de Code de déontologie de l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Le chapitre 2 de ce code porte sur les devoirs et obligation de l'ingénieur envers le public. A l'article 1, nous lisons "Dans tous les aspects de son travail, l'ingénieur doit respecter ses obligations envers l'homme et tenir compte des conséquences de l'exécution de ses travaux sur l'environnement et

sur la vie, la santé et la propriété de toute personne".

Il faudra probablement attendre la présentation du rapport du président Gilles Jolicoeur avant de savoir si des réprimandes s'imposeront. Toutefois, j'ai personnellement été très satisfait de faire la rencontre de M. Lajeunesse. Le hasard en journalisme fait parfois bien les choses.

Enfin j'ai fait connaissance avec ce monsieur assis à ma droite sur la première rangée de sièges de la salle d'audience.

Il s'agissait de M. Claude Lajeunesse lui-même ingénieur et syndic pour l'Ordre des Ingénieurs du Québec. Il assistait à l'enquête en tant qu'observateur très intéressé.

Nous lui avons demandé si des blâmes pourraient être portés par



Me Gilles Hébert a contre-interrogé le directeur des Services techniques M. Philippe Loisel. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

VENTE

20%

ESCOMPTE

- ENSEMBLES PANTALONS
- ENSEMBLES DE SKI
- MANTEAUX D'HIVER

SUPER-SPECIAUX
sur toute la
marchandise
AUTOMNE-HIVER

GRANDEURS: 5 A 20 ANS

boutique marie-chantal

206 BOUL. BORD DE L'EAU GRANDE-ILE

OUVERT
tous
les soirs
jusqu'à
10 hres

Tél.
373-7248

GRENIER fourure

*vous suggère d'être
bien au chaud
cet hiver*

**Economies
d'automne**

20%
à
30%

REDUCTION

*Venez admirer notre
superbe collection de
manteaux de vison*

**MAGNIFIQUE
PEAU D'OURS POLAIRE
A VENDRE
Pièce très rare**

Qui dit Grenier, dit qualité!

GRENIER fourures

**46 DU MARCHE
VALLEYFIELD
373-1707**

VENTE

**38 e ANNIVERSAIRE
du GEANT
DU SUD-OUEST**

C'est à voir!

H. FARAND & FILS

MEUBLES

UN SEUL ET UNIQUE MAGASIN SITUÉ À

ST-CLET

Téléphone
456-3331

Le député Lavigne trace le bilan de l'An 1 du P.Q. dans le comté

(Jean-Guy Pelletier)

Hier, c'était le 15 novembre et voilà donc passée une première année avec le gouvernement du Parti Québécois au pouvoir à Québec. A cette occasion "Le Soleil" a demandé une entrevue au député péquiste du comté de Beauharnois, M. Laurent Lavigne, afin de tracer un bref bilan de son travail dans le comté de Beauharnois.

PRESENT DANS LE COMTE

M. Lavigne nous a d'abord précisé qu'il demeurait toute la semaine dans le comté à l'occasion du premier anniversaire de la prise du pouvoir par le Parti Québécois. Il se faisait en effet confirmer lundi qu'il n'avait pas à siéger sur une commission parlementaire et qu'il pouvait donc organiser son horaire comme il l'entendait. Il ajoutait qu'il n'avait pour l'instant prévu aucun programme pour cette semaine en question.

FETE AU DOMAINE 1775

Il mentionnait ensuite sa présence à la fête - anniversaire qui devait se dérouler hier au domaine 1775 à St - Timothée. Il précisait que la fête n'est pas organisée par le bureau du député ni l'exécutif du comté, mais bien par le propriétaire du Domaine 1775, M. Robert Lalonde. Ce dernier, un ancien candidat péquiste à une convention dans le comté de Huntingdon, veut profiter de l'occasion pour relancer son restaurant dont l'intérieur a été réaménagé dans le style québécois.

H.L.M. A VALLEYFIELD

Amorçant ensuite un bref bilan du travail du député dans le comté, M. Lavigne signalait que les 60 unités de logements pour personnes âgées (H.L.M.) à Valleyfield ont été acceptées au Conseil du Trésor et que tout est débloqué autant au Ministère des Affaires Sociales qu'à la Société d'Habitation du Québec. Ce projet, dit-il, trainait depuis 3 ou 4 ans.

PROVIDENCE ST VINCENT DE PAUL

Depuis plusieurs années la Providence St - Vincent de Paul à Valleyfield demandait un centre de jour pour personnes âgées. M. Lavigne rappelait qu'il a annoncé il y a quelques mois que le projet était accepté et que le centre de jour bénéficierait de subventions annuelles de l'ordre de \$60,000. Pour les loisirs, une subvention

depuis quelque temps une période difficile en raison d'une pénurie de personnel. Cette situation a d'ailleurs été dénoncée lors du récent passage du Ministre Denis Lazure dans le comté de Beauharnois. Le député Lavigne annonçait qu'il s'est fait confirmer vendredi que 5 des 7 postes demandés étaient accordés et pourraient être comblés très prochainement. Ainsi, de dire le député, ce centre d'accueil pour personnes âgées devrait pouvoir accueillir plus de bénéficiaires.

LE PORT DE VALLEYFIELD.

Récemment le député Laurent Lavigne rencontrait le Ministre des Transports, M. Lucien Lessard, en compagnie du directeur du port de Valleyfield, M. Robert Cauchon. Le directeur du port profitait de cette occasion pour sensibiliser le ministre des transports à un agrandissement éventuel du port de Valleyfield. Le nombre de bateaux pouvant y accoster pourrait passer de trois à cinq.

Le Ministre, de dire M. Lavigne, craignait qu'en agrandissant à Valleyfield, on nuise à Montréal; mais, ajoutait-il, on est venu à bout de faire la preuve que l'expansion ne nuirait pas à Montréal. Le principe d'un agrandissement du port de Valleyfield aurait donc été accepté. Ainsi un quai de plus pourrait être ajouté et permettrait de rentabiliser le port, par ailleurs, il semble que les bateaux pourraient ainsi tourner sur place (ce qu'ils ne peuvent faire présentement) et cela aurait pour effet de diminuer de 200 fois par année la levée du pont du chemin Larocque.

La subvention pour permettre l'expansion est à l'étude, mais M. Lavigne soulignait que des retards pourraient être encourus parce que le fédéral voudrait avoir la main haute sur les ports et des négociations Québec - Ottawa pourraient s'amorcer dans ce contexte.

MONTIMMACULEE

Laurent Lavigne notait qu'il y a eu un malentendu dans l'affaire de l'école Mont Immaculée à St-Anicet. Le Ministère de l'Éducation s'était engagé à combler les coûts additionnels pour permettre d'opérer encore une année cette école. Toutefois il avait évalué ces coûts à \$600, alors que la Régionale Salaberry les évaluait à \$7,000. Mais tout semble être rentré dans l'ordre, et le député Lavigne annonçait que le Ministère consentait une



Le 15 novembre 1976, le candidat du Parti Québécois, M. Laurent Lavigne, venait d'être élu nouveau député du comté de Beauharnois. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

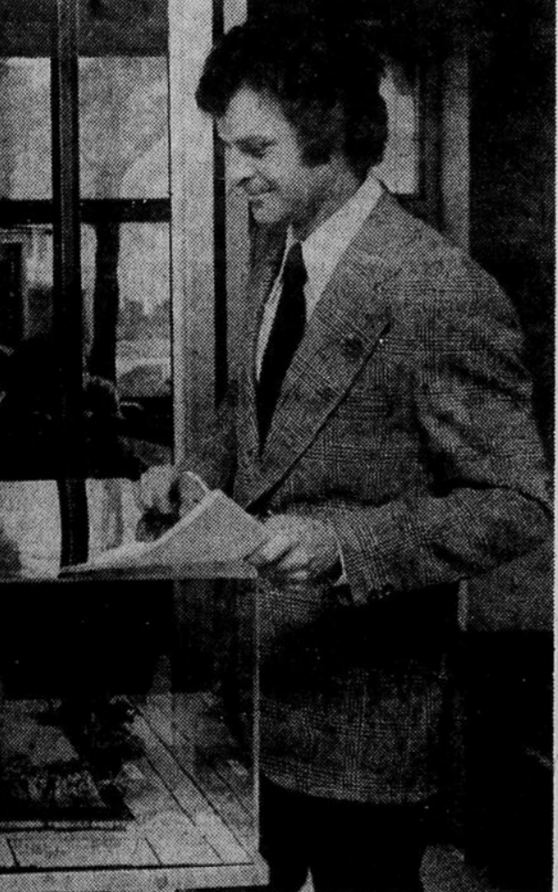
de Beauharnois, il a rappelé la visite dans le comté du Ministre Guy Joron. Toutefois, comme un contrat avec New-York doit être rencontré en juin 1978, il ne saurait être question de modifier le tracé actuel même si, dit-il, on n'est pas d'accord avec. Toutefois le Ministère de l'Agriculture a fait une étude sur les dégâts pouvant être causés aux terres agricoles et si la preuve est faite de dommages importants, M. Lavigne rappelle que le Ministre Joron s'est engagé à construire une deuxième ligne en bordure du canal Beauharnois (site suggéré par les producteurs agricoles) et cette deuxième ligne pourrait éventuellement prendre la relève de la première ligne qui serait alors éliminée des terres des producteurs agricoles. Ce transfert pourrait évidemment prendre deux ou trois ans.

CENTRE HOSPITALIER

Il rappelle que le Ministre des Affaires Sociales, le Dr Denis Lazure, a officialisé lors de sa visite les travaux d'agrandissement du Centre Hospitalier de Valleyfield. La réalisation doit se faire pour fin 1980 - début 1981. Un montant de \$12 millions a été réservé au Conseil du Trésor.

LA VOIRIE.

Au chapitre de la voirie, il signale que \$200,000 ont été dépensés dans le comté pour des travaux d'aménagement, d'entretien et de réfection de routes provinciales. Par ailleurs \$150,000 ont été versés pour des routes municipales.



Le député Laurent Lavigne voudrait passer de la maquette à la réalité et est heureux que le Ministre des Affaires Sociales, le Dr. Denis Lazure, ait officialisé la construction lors de son passage dans le comté.

LES LOISIRS

Pour les loisirs des sommes de \$107,000 étalées dans certains cas sur trois ans ont été versées à différents organismes. On signale \$42,000 pour les tennis à Beauharnois, \$38,000 pour le centre communautaire

annuellement. Par ailleurs lors d'une visite à l'usine Schenley, le député apprenait l'intérêt de cette compagnie pour l'achat de maïs dans la région plutôt qu'aux Etats-Unis. L'usine Schenley consommait environ 80,000 tonnes de maïs par année. Ce serait un client important, de dire le député, et de plus ça irait dans le cadre de "l'achat chez nous".

BOUL. BORD DE L'EAU.

Le Boul. Bord de l'eau dans la Grande Ile a déjà fait couler beaucoup d'encre. Le député a rappelé que par une simple lettre l'ancien gouvernement avait autorisé des travaux de l'ordre de \$720,000, mais sans qu'il y ait eu approbation au Conseil du Trésor. Après l'élection du 15 novembre, les travaux commencés furent arrêtés afin d'analyser la situation. De bonne foi la municipalité avait déjà dépensé \$260,000, ce qui risquait de paralyser toute son administration si le gouvernement n'intervenait pas. Le Ministère des Affaires Municipales avait accepté de défrayer les sommes déjà déboursées, mais quant à la balance des travaux ils devraient faire l'objet d'une nouvelle demande. Cette demande a été faite et est présentement à l'étude.

Il en va de même pour St - Timothée Paroisse qui avait vu des travaux arrêtés parce que les sommes n'avaient pas été réservées au Conseil du Trésor par l'ancien gouvernement.

CAMPING PROVINCIAL AST TIMOTHEE

Le député du comté nous faisait part d'un projet d'aménagement des îles de St-Timothée Village soumis par le conseil municipal. Ce projet fut porté à l'attention de différents ministères et a retenu finalement l'attention du Ministère du Tourisme, Chasse et Pêche. Le Ministre Duhaime, vu la proximité avec Montréal, étudie présentement la possibilité d'aménager les îles pour en faire un camping provincial.

METROPOLITAIN PROVINCIAL

Le comté de Beauharnois pendant plusieurs mois a paralysé les autobus Métropolitain Provincial fut l'une des premières préoccupations du député du comté de Beauharnois après l'élection du 15 novembre. Finalement on

sait qu'un observateur fut nommé au sein de cette compagnie et récemment le Ministre des Transports décidait de procéder à des négociations pour l'achat de cette compagnie plutôt que de voir à en assumer le déficit financier.

VILLE DE LERY

Des demandes de la municipalité de Ville de Lery sont présentement à l'étude dans différents ministères. On a demandé des subventions pour égouts et aqueduc, \$10,000 pour l'amélioration de passages à niveau, et \$40,000 pour compléter l'aménagement du Centre des Loisirs et Sports.

AUTOROUTE 30

Débuté quelque peu au sujet de l'autoroute 30, par le Ministre des Transports, M. Lucien Lessard, qui a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'une priorité, le député du comté de Beauharnois tente toujours de prévoir sa réalisation dans un projet quinquennal qui sera annoncé prochainement. Toutefois il admet que la réalisation est dispendieuse (\$12 millions du mille et \$75 millions pour le pont), que le contexte économique s'y prête difficilement, et, ajoute-t-il,

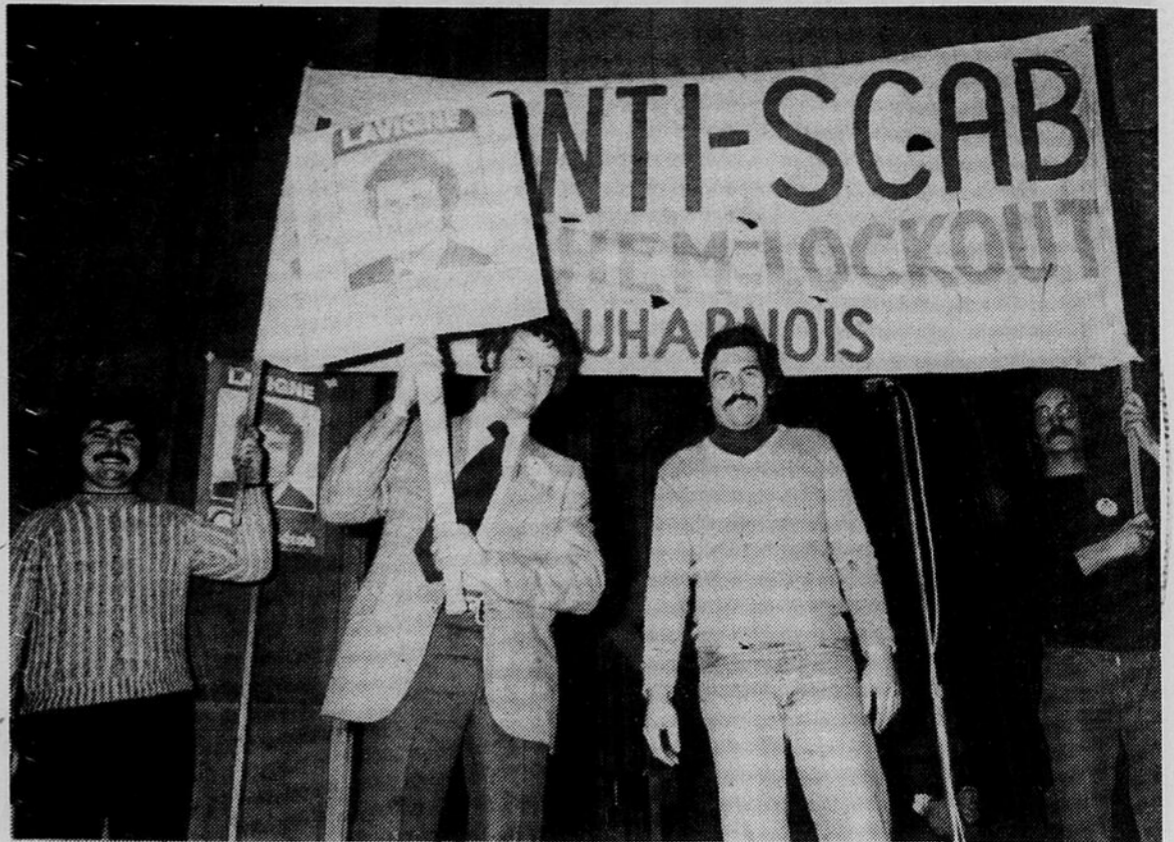
il faut penser aux autres régions encore plus défavorisées en terme de système routier. Tout en ayant la préoccupation de l'autoroute 30 pour le comté de Beauharnois, M. Lavigne fait remarquer qu'il doit avoir des préoccupations globales et collectives pour l'ensemble du Québec.

LE CHOMAGE

Concernant la situation économique à la baisse et l'augmentation conséquente du chômage dans la région, le député Lavigne a mentionné des démarches auprès du Ministère de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay, afin de trouver un projet moteur créateur d'emploi. Toutefois il ajoutait que tous les comtés tentent de faire pencher le ministre de leur comté. Le ministre, dit-il, orientera les investisseurs selon ce que les régions peuvent offrir et pour notre part nous pouvons faire valoir certains avantages: port de Valleyfield, central hydroélectrique, réseau ferroviaire, etc.

Le Port de Valleyfield en 1980

Cet aperçu de ce que pourrait être le port de Valleyfield en 1980 avait déjà été publié l'an dernier par "Le Soleil". Récemment le principe de l'expansion était accepté par le Ministre des Transports, M. Lucien Lessard.



Le député Laurent Lavigne siège présentement sur la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 45. On sait que le député avait pris position en

faveur d'une loi anti-scabs lors de la grève à l'usine Stanchem de Beauharnois. (photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

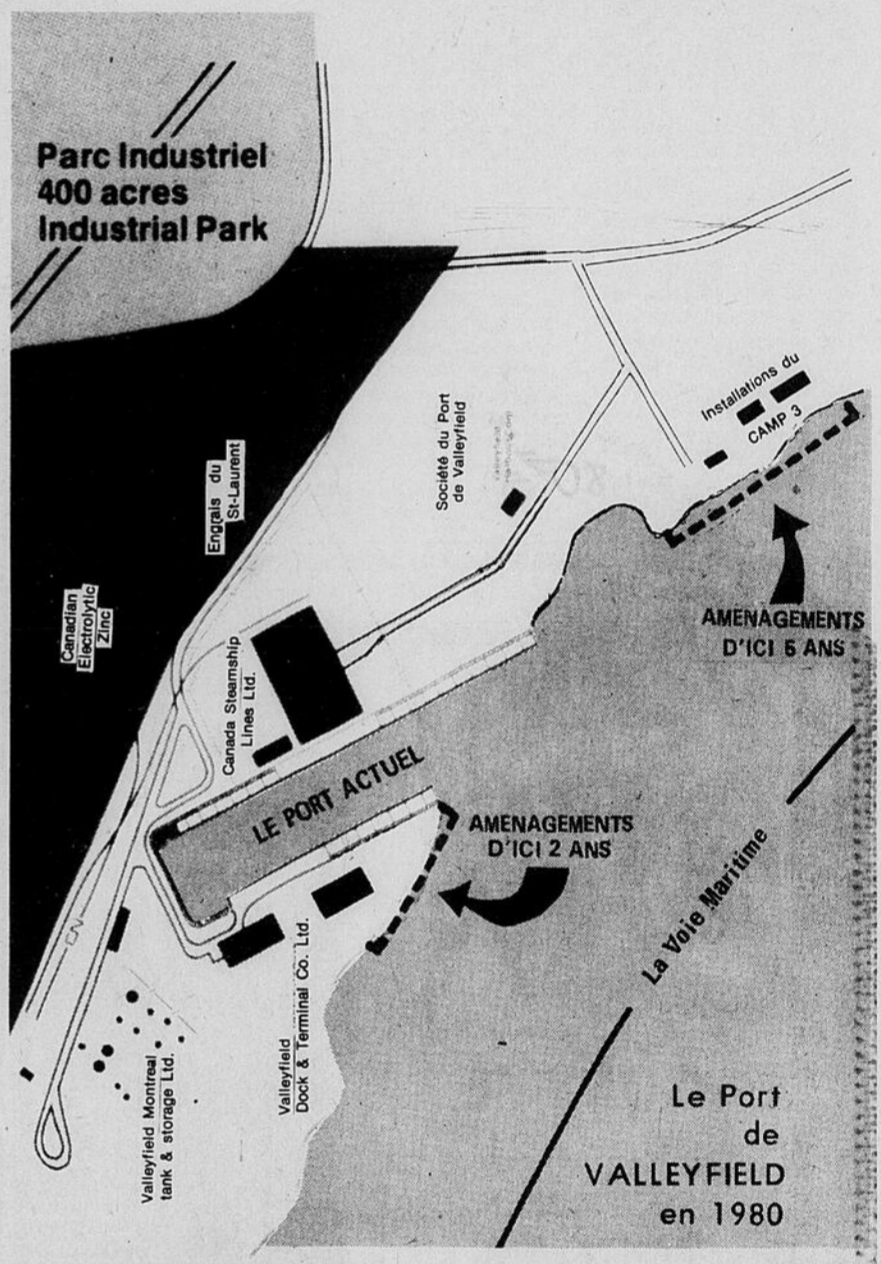
Le député Laurent Lavigne a pris plusieurs fois position dans le conflit de travail à l'usine Stanchem de Beauharnois. Il a d'ailleurs travaillé sur le comté qui pondait le projet de loi 45 prévoyant entre autres des mesures anti - scabs. Présentement ce projet de loi est en commission parlementaire et M. Lavigne nous dit qu'une centaine d'amendements mineurs seront apportés sans, semble-t-il, qu'on change pour autant le fond du projet de loi, les grands principes.

AMENAGEMENTS D'ICI 2 ANS

Le député Lavigne a pris plusieurs fois position dans le conflit de travail à l'usine Stanchem de Beauharnois. Il a d'ailleurs travaillé sur le comté qui pondait le projet de loi 45 prévoyant entre autres des mesures anti - scabs. Présentement ce projet de loi est en commission parlementaire et M. Lavigne nous dit qu'une centaine d'amendements mineurs seront apportés sans, semble-t-il, qu'on change pour autant le fond du projet de loi, les grands principes.

AMENAGEMENTS D'ICI 5 ANS

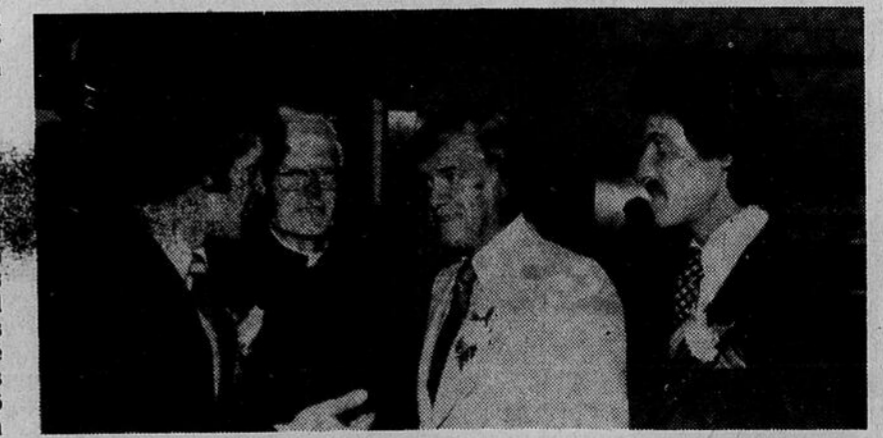
Le député Lavigne a pris plusieurs fois position dans le conflit de travail à l'usine Stanchem de Beauharnois. Il a d'ailleurs travaillé sur le comté qui pondait le projet de loi 45 prévoyant entre autres des mesures anti - scabs. Présentement ce projet de loi est en commission parlementaire et M. Lavigne nous dit qu'une centaine d'amendements mineurs seront apportés sans, semble-t-il, qu'on change pour autant le fond du projet de loi, les grands principes.



Cet aperçu de ce que pourrait être le port de Valleyfield en 1980 avait déjà été publié l'an dernier par "Le Soleil". Récemment le principe de l'expansion était accepté par le Ministre des Transports, M. Lucien Lessard.



Le Ministre délégué à l'Energie, M. Guy Joron et le député Laurent Lavigne se sont rendus sur place envisager la possibilité de démanteler la ligne de l'Hydro-Québec "Châteauguay - Massena" en bordure du canal Beauharnois. (Photo Le Soleil Jacques Smith)



Le député Laurent Lavigne, Mgr Ludovic Julien, le maire de Beauharnois, M. Paul Francoeur, et le directeur du centre d'accueil, M. Denis Michaud lors de l'ouverture officielle du Pavillon Beauharnois. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

PAVILLON BEAUHARNOIS.

Au Pavillon Beauharnois, on vit

LIGNES DE L'HYDRO QUEBEC.

Quant au problème du passage des lignes de l'Hydro - Québec sur des terres agricoles du comté

subvention de \$7,000

s'ajoutant au premier versement déjà fait.

de \$3,000, a par ailleurs

été consentie par le Haut Commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et aux Sports.

S'il vous faut:
DISTINCTION
CHOIX
QUALITÉ

**Un rendez-vous
 avec
 le bon goût !**



LA PANTALOMANIE... c'est pour vous

*Chacun
 a une bonne raison
 de s'habiller à
 LA PANTALOMANIE
 car*

**LA PANTALOMANIE
 ... c'est pour vous**



**Venez tôt pour les Fêtes
 profitez du choix
 immense de
 vêtements pour tous les goûts**

229 VICTORIA

Valleyfield 371-2505





La clinique de sang de l'usine Goodyear a été un véritable succès mardi et mercredi derniers. Un total de 1257 donneurs ont posé un geste humanitaire. (Photos Le Soleil Jacques Smith)

Cela ne s'était jamais vu 1257 donneurs à la clinique de sang de l'usine Goodyear

(Normand Morand)

Un précédent a été créé à Valleyfield mardi et mercredi derniers lors de la clinique de sang tenue à l'usine Goodyear. En effet, l'objectif fixé à 1100 donneurs a été largement dépassé puisque 1257 personnes ont répondu à l'appel lancé.

Le président de la Croix-Rouge, section Valleyfield, M. Gérard Doyon était plus que satisfait des résultats obtenus. Il a tenu à remercier tous les donneurs, la direction et le personnel de l'usine Goodyear ainsi que les nombreux bénévoles qui ont fait de cette clinique un franc succès. Le président de la clinique, le Dr. François Bastien a constamment été sur les lieux et il a continuellement supervisé le travail des bénévoles.

Soulignons que les 18 lits installés dans deux locaux différents ont été occupés pendant toute la durée de la clinique. "L'accueil réservé par l'usine Goodyear est à souligner. Le responsable M. Robert Carbray a pris les choses en main et son travail a été efficace. Des visites de l'usine étaient organisées à toutes les 30 minutes pour les donneurs intéressés. Par ailleurs, Goodyear avait mis quatre automobiles à la disposition des donneurs qui éprouvaient des ennuis de locomotion. Du personnel allait chercher et reconduire les donneurs tout à fait gratuitement. Au cours des deux jours, les automobiles ont

parcouru près de 700 milles" a déclaré M. Doyon. Par ailleurs, les organisateurs ont constaté que les jeunes donneurs étaient beaucoup plus nombreux qu'à l'habitude. Ils voient là un phénomène très réconfortant puisque la relève est assurée.

Signalons que la campagne financière de la Croix-Rouge se poursuit et que les dons sont acceptés avec plaisir.

Signalons que la campagne financière de la Croix-Rouge se poursuit et que les dons sont acceptés avec plaisir.

Signalons que la campagne financière de la Croix-Rouge se poursuit et que les dons sont acceptés avec plaisir.

Selon le ministre Lessard C'est normal que les municipalités paient pour Métropolitain Provincial

(Normand Morand)

C'est tout à fait normal que les municipalités paient pour une partie du financement de Métropolitain Provincial. Le ministre des Transports du Québec M. Lucien Lessard a émis cette idée il y a déjà plusieurs mois et il semble qu'il l'ait toujours en tête.

La semaine dernière, l'attachée de presse du ministre Mme Nicole René révélait au Soleil que c'était purement logique. "Ce serait inconcevable que l'ensemble des Québécois paient pour un service auquel ils n'ont pas droit. La clientèle des autobus Métropolitain Provincial se recrute dans les municipalités en périphérie de Montréal et les citoyens de ces mêmes municipalités seront appelés à éponger le déficit de la compagnie ou du service d'autobus une fois qu'il sera mis en place" a précisé Mme René.

Pour appuyer ses dires, elle a donné l'exemple des villes faisant partie de la Communauté Urbaine de Montréal. Ces villes doivent partager avec le gouvernement provincial le déficit occasionné annuellement par la Commission de Transport de la Communauté Urbaine de Montréal.

Le bureau du ministre a confirmé que la C.T.C.U.M. avait reçu le mandat de négocier l'expropriation de la compagnie Métropolitain Provincial. De plus, elle verra à établir comment s'intégreront les nouveaux services au sein de ce vaste réseau de transport en commun.

Rappelons que le comité des 48 municipalités desservies par Métropolitain Provincial a demandé à être entendu par le ministre Lessard. Aucune date n'a encore été avancée quant à cette rencontre où les municipalités doivent clamer leur désaccord, par le biais d'un mémoire. D'ores et déjà, il est facile de prévoir l'insatisfaction des villes quand le ministre leur dira que la décision est déjà prise. Il y a peut-être des ententes sur le mode de participation financière des municipalités mais le dialogue s'arrêtera probablement là.

Un film révélateur

(Normand Morand)

Le Troisième Oeil et le Comité du Canal ont présenté mardi soir dernier à la toute fin de l'audience un film d'une durée de quelques minutes. Ce film s'ajoute au dossier de

l'enquête publique comme l'avait été précédemment un diaporama. Rappelons ce diaporama a ouvertement été critiqué par le juge Raphaël Barrette qui a souligné que les commentaires n'é-

taient pas "justes". Quant au film, il illustre quelle sorte utilisaient les employés municipaux pour quitter leur lieu de travail. En visionnant le court métrage, il était facile de constater que les travailleurs empruntaient en grande majorité la sortie de la rue Victoria au lieu de la jetée donnant sur la rue Sullivan.

Pourtant, la plupart des témoins qui ont défilé jusqu'à la barre ont déclaré que cette jetée construite sur la rivière St-Charles avait été demandée par les employés et qu'elle avait été construite pour leur accorder plus de sécurité.

"VOUS SEREZ FIERS DE MANGER DU ST-ALBERT"

LES FROMAGES ST-ALBERT (CHEDDAR CHEESE)

Ont le plaisir de vous offrir leurs

BONS FROMAGES DE HAUTE QUALITE
fabriqués par des experts qualifiés depuis 45 ans

VARIÉTÉ DE BONS FROMAGES DOUX-MEDIUM-PORT

* SPÉCIALITÉ FARMER • COLBY MARRON • AL'ALBI

FROMAGE EN GRAINS
L'essayer, c'est l'adopter

"VOUS SEREZ FIERS DE MANGER DU ST-ALBERT"

APPELEZ VOTRE AGENT GROSSISTE

VAL. LEGER VALLEYFIELD
373-4923

CLUB OPTIMISTE DE VALLEYFIELD

FONDATION DE LA PÉDIATRIE DU CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD

BOEUF DE L'OUEST
Spécialités: Coupe Française - Boeuf congélateur

TINUS
ACCOMMODATIONS
BIERE - EPICERIE - VIANDE

BOUCHERIE MODERNE
285 SALABERRY VALLEYFIELD 373-3811

SPECIAL Cette semaine

Tinus Moojiekind Prop.

BOEUF HAUT COTE LB 49¢	COTES CROISEES LB 79¢	CUBES DE BOEUF LB 89¢
ROTI EPAULE DE BOEUF LB 89¢	STEAK HACHE MI-MAIGRE LB 99¢	JAMBON PICNIC LB 79¢
FILET DE MORUE LB 1.29	DINDES CAT "A" 5 A/TO 12 LB LB 79¢	TANGERINES 2 DOUZ/ 89¢

SPECIAL CONGÉLATEUR

DEMI-BOEUF (300 lb.)	Rouge A-1	Commercial D-1
	1.03	.69
DERRIERE-BOEUF (150 lb)	1.25	.85
DEVANT BOEUF (150 lb)	.79	.59
SURLONGE	1.55	.89
DEMI-PORC	.79	

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE 8 a.m. à 11 p.m.

Athelstan Un dérapage fait un mort

(Jean Guy Pelletier)

Un accident mortel est survenu samedi au début de l'après-midi à Athelstan. Une voiture a dérapé dans une courbe pour aller frapper un arbre en bordure de la route. Le conducteur, Michel Beauvais de Huntingdon, et un passager, Michel Robert de Huntingdon également, ont été blessés légèrement tandis que l'autre passager Richard Arthur, 18 ans, de Athelstan est décédé dans cet accident. Le coroner Lefebvre a été avisé et une enquête sera ouverte. La Sûreté du Québec détachement Huntingdon est en charge du dossier.

Reitman

VENTE ANTI-INFLATION!

20%

de RABAIS

sur TOUT...TOUT...TOUT! JUSQU'AU 26 NOV!

Chaque article en magasin est à prix réduit pour vous aider à combattre l'inflation! En temps pour les Fêtes...toutes les nouvelles modes à 20% de rabais! Ne manquez pas la plus grande vente de notre histoire!

Reitmans...où l'on trouve toujours le meilleur de la Mode.

CHARGEX

master charge

AB HB Besner

• qualité • service

Attention.....

le **Père Noël** arrive chez

A.H. BESNER le 19 novembre prochain à 10 A.M.

au RAYON des JOUETS et SPORTS

Situé au 277 rue Victoria

**BIENVENUE
A TOUS**

DES BONBONS
ET UN LIVRE A
COLORIER SERONT
REMIS A TOUS LES
ENFANTS

ATTENTION SPECIALE

Aux associations et groupements
sociaux pour vos achats de
cadeaux des Fêtes

De jolis cadeaux seront tirés au hasard parmi
les coupons déposés dans la boîte placée
près du ROYAUME DU PERE NOEL au
département des JOUETS et SPORT.

N.B. tous
les clubs sociaux
désirant le service du
PERE NOEL A.H. BESNER
communiquiez à
373-8280

 STRETCH ARMSTRONG DE KENNER Spécial \$14⁸⁸	 TONKA NO 3900 CAMION A BASCULE Spécial \$15⁹⁵	 POUPEE SUNTAN Spécial \$8⁸⁹	 ENSEMBLE MEDICAL FISHER-PRICE Spécial \$11⁸⁸
---	--	--	---



Joyeux Noël

Besner


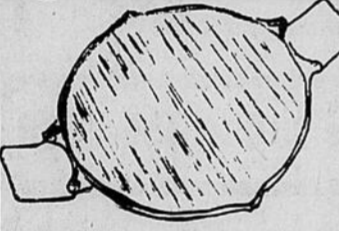
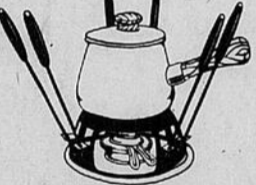
PLAN MISE DE COTE

CHARGEX

EMBALLAGE GRATUIT

Joyeux Noël

chez Besner avec un cadeau signé... qualité

 CADEAU COUPE A CREVETTE Spécial \$1⁸⁸	 POELE "BOUKA" Spécial \$10⁸⁸
 ENSEMBLE A FONDUE 2 LITRES Spécial \$22⁸⁸	Venez constater le choix immense de cadeaux de qualité pour tous les goûts, et l'emballage est gratuit

 ENSEMBLE DE SKI Pour dames 8 à 16 ans Spécial \$49⁹⁵	SPORTS  HOCKEY CANADIEN Spécial \$7⁹⁵
 GANTS DE SKI GORDINI Spécial \$11⁴⁹	LUNETTES D'APPROCHE "TASCO" Spécial \$49⁹⁵ MACHINE A ECRIRE "TOMY" Spécial \$7⁹⁹

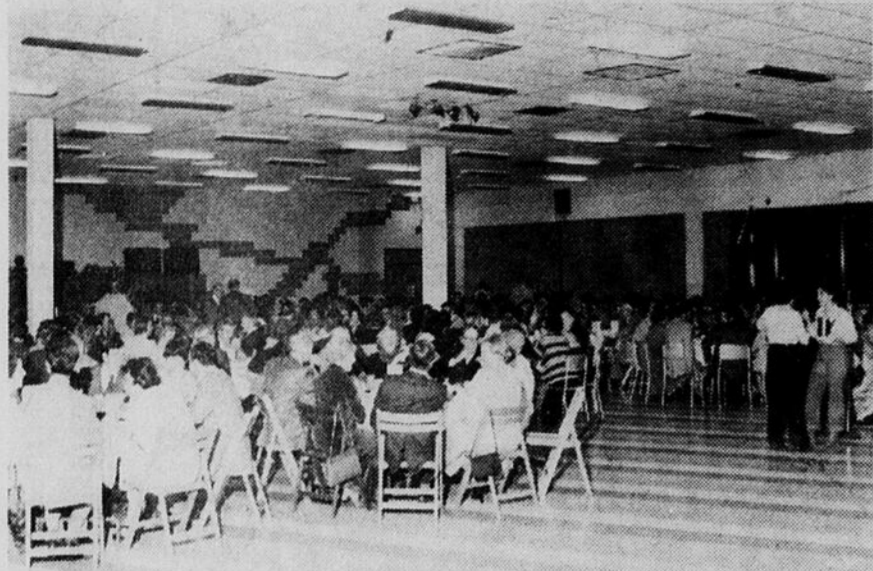
 SECHOIR A CHEVEUX "Braun" Spécial \$22⁸⁸	 RADIO LLOYDS Modèle N728-40CB Spécial \$34⁹⁵
 TOURNE DISQUES pour enfants Spécial \$26⁸⁸	 ARBRE DE NOEL 6' HAUTEUR Spécial \$26⁸⁸

 ENSEMBLE A SOUDER "Welper" Spécial 17⁴⁸	 ENSEMBLE A SABLER Black & Decker Spécial \$23⁶⁸
 ENSEMBLE DE BROCHEUSE "ARROW" Spécial \$24⁴⁸	 BANC "WORKMATE" Black & Decker Spécial \$49⁹⁸

 LAMPE DE RATIN à partir de \$12	 PEINTURE SUPPORT POUR BOUTEILLE DE VIN Spécial \$4⁹⁵
CLINIQUE DECAPAGE DE MEUBLE JEUDI - VEND. : 19 à 21 heures SAMEDI : 10 à 15 heures par M. Rousseau des Artisans du Meuble du Québec	

 PLOMBERIE DOUCHE PERSONNELLE La CLEAN MACHINE à pulsations Spécial \$37⁹⁵	 VANITES EN MARBRE CULTIVE 22"x25" \$78⁰⁰ 22"x31" \$89⁰⁰ 22"x37" \$110⁹⁵ 22"x49" \$145⁹⁵
Choix de ROBINETS DECORATIFS	

Prêt d'honneur



Samedi soir dernier à la polyvalente Baie St-François avait lieu le souper annuel du Prêt d'Honneur organisé par la Société St-Jean Baptiste du diocèse de Valleyfield. Le maire de Valleyfield M. Marcelle B. Trépanier et la présidente de la Commission scolaire Salaberry Mme Thérèse Galipeau étaient au nombre des invités d'honneur. Quatre membres de la section St-Eugène se sont occupés du bar pendant la soirée; il s'agit de Lucien et Georgette Lécuyer ainsi que de Diane et Lucien Gince. (Photos Le Soleil Jacques Smith)

En fin de semaine à Valleyfield

Congrès des Clubs d'Administration Industrielle

(Normand Morand)

Vendredi et samedi à Valleyfield aura lieu le congrès provincial des Clubs d'Adminis-

tration industrielle. La présidence de ces assises a été confiée à M. Roger Lécuyer.

Le congrès, en plus d'être l'occasion pour les

chapters du Québec de faire le point sur leur fonctionnement, d'échanger sur leur efficacité et leur programme respectif permettra aussi aux membres qui le désirent d'augmenter leurs con-

naissances en matière de relation de travail.

Au cours de l'après-midi de samedi, un cours sera dispensé par l'Association des Manufacturiers Canadiens sur les règlements de grief à la première étape du processus.

Les trois animateurs seront M. Jean-Marie Ethier, directeur de la di-

vision du Québec de l'Association des Manufacturiers Canadiens, M. Carol Gauthier, conseiller senior en relations industrielles chez Stet-Hem-Gareau MSL Ltée et M. Yves Trépanier, directeur du personnel et des relations industrielles à la Société Reynolds Canada Ltée au Cap-de-la-Madeleine.

Lors du souper de clôture, un étudiant du Cegep de Valleyfield, M. Patrice Nadeau prononcera une conférence dont le sujet sera: Un nouvel ordre économique et social à bâtir. Rappelons que M. Nadeau a remporté l'année dernière le concours provincial en matière d'économie parrainé par les Artisans Coopvie.

Le Centre Communautaire sera communautaire

(Normand Morand)

L'ex-chalet du Parc Sauvage soit le Centre communautaire de Valleyfield sera dorénavant appelé à remplir un rôle vraiment communautaire. Depuis l'aménagement de cet édifice en 1974, personne n'avait officiellement proposé une utilisation précise. Il y eut des réceptions, quelques expositions, etc. A compter du 1er janvier prochain, le Centre communautaire sera administré par le Service récréatif et communautaire.

Lundi soir, le conseil donnait son appui à une recommandation du directeur de ce service M. Yvan Desrosiers, recommandation formulée après une étude menée avec le Service régional des loisirs et les Services techniques de la cité. La recommandation de M. Desrosiers se for-

mule ainsi:

"Nous vous recommandons de respecter les utilisateurs actuels du Centre Communautaire. Les mercredis, jeudis et samedis, leur sont réservés.

Nous vous recommandons aussi de transformer le sous-sol et d'utiliser la partie du haut de telle sorte que les ateliers suivants soient intégrés au Centre Communautaire: arts plastiques, céramique, peinture, tricot, macramé, crochet, émaux sur cuivre et jardin des petits. A ce moment-là, le temps d'utilisation du Centre Communautaire sera maximisé.

Nous prévoyons un montant de \$4,000,00 pour effectuer les travaux. La programmation est prévue pour septembre 1978. Etant donné l'option Arts qui sera offerte en septembre 1978 au C.E.G.E.

L'affaire Norma O'Brien Daniel Couillard ne comparait pas aux assises

(Jean-Guy Pelletier)

Daniel Couillard, déjà reconnu coupable et condamné à perpétuité pour le meurtre de Debbie Fisher lors des assises criminelles du printemps dernier, ne comparait pas à nouveau au cours des assises qui débutent lundi au Palais de Justice de Valleyfield. Le procureur Me Denys Talbot, a fait part qu'il n'était pas prêt à procéder dans le cas du meurtre de Norma O'Brien et Couillard a donc été "libéré" de cette deuxième cause. En fait il ne faut pas comprendre que les ac-

cusations dans cette deuxième affaire sont retirées à tout jamais. En langage judiciaire cela signifie simplement qu'on n'était pas prêt à procéder, mais en tout temps on pourrait reporter à nouveau des accusations.

Le procureur de la Couronne faisait par ailleurs remarquer qu'il n'y a pas d'empressement pour cette deuxième cause puisque le premier verdict rendu en est déjà un de "prison à perpétuité".



SINCERES REMERCIEMENTS

Je désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, d'une façon ou d'une autre, ont contribué à assurer mon élection à la mairie de St-Stanislas de Kostka, dimanche le 6 novembre dernier. Je salue particulièrement ceux et celles qui ont voté pour moi, le comité d'organisation, le comité des dames et celui des jeunes. A tous, merci.

GILLES DEMERS, MAIRE,
ST-STANISLAS DE KOSTKA

NOUVEAU
à
DORION
un 2^{ème} magasin

P.E. Felix & Fils INC.
DECORATION

184 HARDWOOD DORION
455-6534

- TAPIS
- PRÉLART
- DRAPERIE
- TAPISSERIE

Armstrong
boutique du couvre plancher

• HEURES D'AFFAIRES •
Lun. Mar. Merc.
9 hres à 6 hres
Jeudi et Vendredi:
9 hres à 9 hres
Samedi: 9 hres à 5 hres

299 Cité des jeunes St-Clet 456-3330

PRIX COUPES

Epargnez

15% 25%

33 1/3%

et même plus



373-4600

Lafamme
RENÉ
FOURRURES

21 A JACQUES CARTIER VALLEYFIELD

LES GENS SONT UNANIMES

- Lafamme vend la meilleure qualité!
- Le service est impeccable!
- Le choix est incomparable!

MAIS CE QUI FAIT NOTRE SUCCES
C'EST LE BAS PRIX SURPRENANT
DE NOTRE MARCHANDISE

Une visite vous convaincra!

Cliniques

Jeudi le 17 novembre, 2h à 3h, Bellerive, sous-sol église Notre-Dame.

Mardi le 22 novembre, 2h à 4h, Valleyfield, Services des soins préventifs, 106 St-Jean-Baptiste.

Mercredi le 23 novembre, 2h à 3h, Sacré-Coeur sous-sol église Sacré-Coeur.

DU NOUVEAU DANS LE DOMAINE DU COUVRE-PLANCHER A VALLEYFIELD

IL NOUS FAIT PLAISIR DE VOUS
ANNONCER QUE NOTRE COMMERCE
A ETE SELECTIONNE POUR ETRE
MEMBRE DE L'ASSOCIATION
DES SPECIALISTES
EN COUVRE-PLANCHERS

CETTE MARQUE DE CONFIANCE
EST TOUT A NOTRE HONNEUR !

TAPIS
GUY LABERGE INC.

22 MGR LEBLANC
N.-D. - DU SOURIRE -
VALLEYFIELD

373-0548

6,200 PI.CA. DE PLANCHERS
POUR MIEUX VOUS SERVIR
AUX MEILLEURS PRIX.

MONTREAL LTEE

ASSOCIATION DES SPECIALISTES EN COUVRE-PLANCHERS



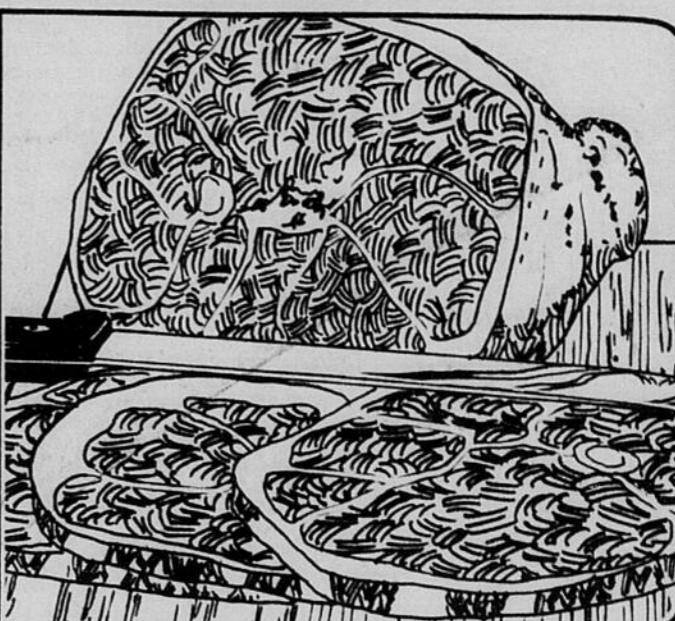
Boniprix



comme de raison!

POULET CONGELE
CANADA CATEGORIE "A"
5 à 7 lb 77¢
PRODUIT DU QUEBEC LB

JAMBON DANS LA FESSE
PRÊT-À-MANGER
SWIFT
GROS BOUT
ENVIRON 6 LB
1.18
LB



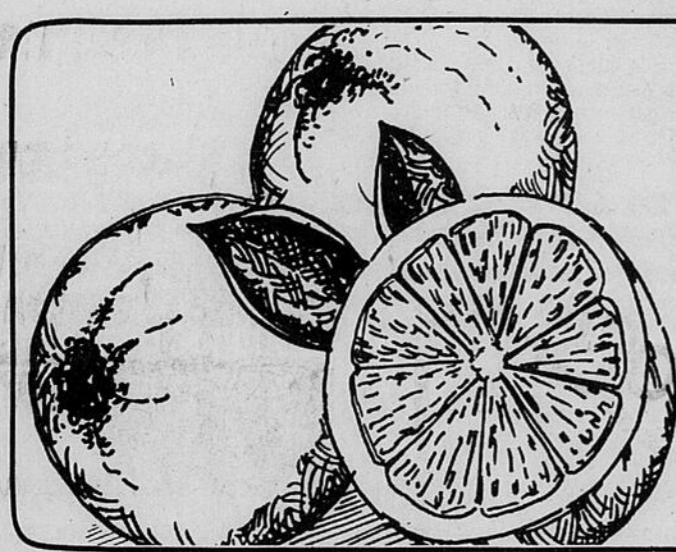
TRANCHES DE JAMBON
COUPE DU CENTRE LB **1.58**
PEPPERONI EN VRAC
MARTIN LB **1.19**
SAUCISSES FUMÉES
HYGRADE Pqt 1 lb **95¢**

BOEUF HACHE RÉGULIER
68¢
LB.

SOC DE PORC FUMÉ DÉOSSÉ
SWIFT LB **1.69**
BACON SANS COUENNE
SWIFT Pqt 1 lb **1.69**
FOIE DE BOEUF TRANCHE
DÉJÀ CONGÉLÉ LB **43¢**

LA CHARCUTERIE TRANCHE SELON VOS BESOINS
JAMBON CUIT RÉGULIER HYGRADE LB **2.49**
SIMILI POULET HYGRADE LB **1.09**

LA SECTION DU POISSON
ÉPERLANS CONGÉLÉS Pqt 1 lb **75¢**
PETITS SAUMONS ROSES CONGÉLÉS EN MORCEAUX LB **1.79**



ORANGES DE LA FLORIDE
GROSSEUR 125
79¢
Douz

CAROTTES DU QUÉBEC
CANADA NO. 1 Sac 5 lb. **49¢**
CONCOMBRES DE LA FLORIDE SUPER SELECT CANADA NO. 1 2 POUR **37¢**
POMMES JAUNES DELICIEUSES COLOMBIE BRITANNIQUE CANADA DE FANTAISIE LB. **39¢**
HARICOTS VERTS DE LA FLORIDE LB. **59¢**

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 19 NOVEMBRE '77. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

MARGARINE DELSIE'S
Pqt 1 lb **39¢**
Delsie's MARGARINE
454g
GARDER AU FROID
50% HUILE VÉGÉTALE 50% HUILE ANIMALE

POIS VERTS CANADA DE CHOIX, NON-CLASSÉS CLARK
Btes 19 oz **4.100**
POIS VERTS CLARK

CRISTAUX TANG À SAVEUR D'ORANGE
Pqt de env. 3 1/2 oz **4.97¢**
Orange
TANG

COCKTAIL DE FRUITS DEL MONTE
E.U. DE FANTAISIE Bte 28 oz **68¢**
COCKTAIL aux FRUITS
Del Monte

EAUX GAZEUSES ALLAN'S
BOUTEILLE CONSIGNÉE Bout 30 oz **4.89¢**

ESSUIE-TOUT DE PAPIER SCOTT
Pqt de roul **2.93¢**

DÉTERGENT LIQUIDE MIR
Pqt de Cont 24 oz **2.99¢**

MAÏS EN CRÈME IDÉAL
CANADA DE CHOIX Bte 19 oz **39¢**

CAFÉ MOULU CHASE & SANBORN
Sac 1 lb **3.49**

BOISSON BESSEY'S À SAVEURS DE FRUITS
Pot 64 oz **69¢**

SOUPE PRÊTE-À-SERVIR HEINZ
8 Btes 8 oz **1.00**

EAU DE JAVEL JAVEX
Cont 128 oz **95¢**

MARCHE ST-LAURENT 73, ST-LAURENT VALLEYFIELD	ALBERT LAURIN inc. 95, rue ALEXANDRE VALLEYFIELD	MARCHE ROBERT VINCENT 183, ST-EUGENE, VALLEYFIELD	SUPER MARCHE ROBERT PILON 600, BOULEVARD MGR LANGLOIS
--	--	---	---

SOLEIL express

- Le commissaire Gilles Brisson, propriétaire de "Accommodation Brisson" a demandé, la semaine dernière, qu'il ne soit plus sollicité pour vendre à la Commission Scolaire de Valleyfield, aussi longtemps qu'il serait commissaire. Des commissaires auraient semblé surpris par cette demande, dont les commissaires Rodrigue Touchette et Adrien Lefebvre...
- Le 17 novembre à 20 heures, à l'Escale, au sous-sol de l'Eglise de Bellefleur, aura lieu la partie de cartes des dames Fermières de Bellefleur. Des prix seront donnés nous précisait la publiciste, Mme B. Corbell.
- Valspec Inc. présentera trois concerts à l'auditorium de l'école Jésus-Marie, dans le cadre des Jeunesses Musicales Canada 1977-78: le 27 novembre, le Trio de guitares de Laval; le 12 mars, accordéon, Christian Di-Maccio; et le 16 avril, Violon et Piano.



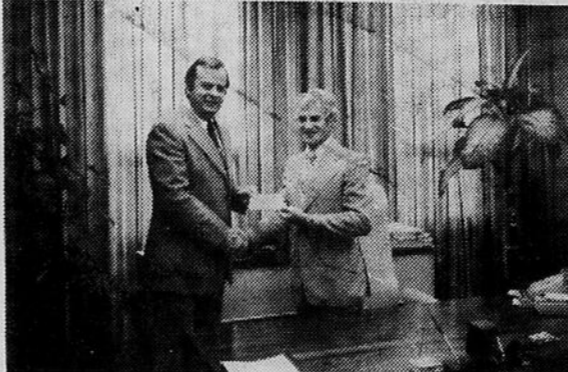
De nombreux parents et amis se réunissent récemment pour célébrer le 50^{ème} anniversaire de mariage de M. et Mme Roméo Mc Sween. Le couple jubilaire est accompagné sur la photographie de deux de leurs nombreux petits-enfants.

- Pour clôturer les activités de son 50^{ème} anniversaire, la Garde Champlain de Valleyfield tient son souper annuel, suivi d'une soirée dansante, le 26 novembre prochain, au sous-sol de l'Eglise Sacré-Coeur. Le souper débutera à 18:30 heures. Pour informations: 373-8691.
- La semaine dernière "Le Soleil" avait un "scoop" en couvrant l'assemblée générale annuelle du Parti Québécois du comté de Beauharnois. Mais précisons que les journalistes n'avaient pas officiellement été invités et si nous avions attendu cette invitation officielle, il est bien sûr que nous n'aurions pu être présents. Ce fait s'ajoute à la présence d'uniquement 67 personnes au début de cette assemblée en question, alors que le quorum requis est de 100. Est-ce un lendemain d'élection? On semble avoir de sérieux problèmes d'organisation au Parti Québécois du comté...
- La Sûreté du Québec enquête sur un vol qui serait survenu en fin de semaine sur la route 201, entre Ormstown et Valleyfield. Un individu qui aurait pris à son bord une jeune auto-stoppeuse est interrogé à ce sujet.

- Un bingo-dindes, au profit de la paroisse Ste-Barbe, aura lieu, dimanche le 20 novembre à 20 heures, à la salle municipale de Ste-Barbe. Des parties spéciales, ainsi qu'un gros lot sont au programme. Bienvenue à toute la population.
- Un important tournoi de sacs de sable aura lieu, dimanche le 20 novembre au sous-sol de l'église Sacré-Coeur. Il s'agit d'une organisation de cette ligue de sacs de sable. Le président M. Léo St-Onge lance une invitation à tous les membres des ligues de la région.
- Le nageon du Club de natation de Valleyfield aura lieu, dimanche prochain, à la Cité des Arts et des Sports. Toute la population est invitée à encourager les jeunes nageurs qui participeront à cette activité, dans le but d'amasser des fonds pour leur club.
- Les gâteaux aux fruits du Club Lions de Valleyfield sont actuellement en vente auprès des membres. C'est une façon de se gâter tout en contribuant au financement des oeuvres humanitaires du club. Par ailleurs, le club est à la recherche d'un aveugle qui aurait besoin d'un chien-guide pouvant l'aider dans ses déplacements. Pour informations, communiquez avec M. Claude Leduc en composant 373-0310.
- Il était surprenant de constater le nombre de fonctionnaires municipaux ayant assisté, mardi soir dernier, à l'enquête publique tenue au Palais de Justice. Voulaient-ils voir leurs supérieurs "dans leurs petits souliers" ou s'intéressaient-ils particulièrement à la chose municipale? Mystère et boule de gomme...
- La conférence prononcée, mercredi dernier, par M. Jean-Jacques Cardinal devant les membres du Club Richelieu de Valleyfield était colossale. Elle fut vivement appréciée par ce groupe composé en majorité par des hommes d'affaires locaux. Le commissaire industriel Roger Demers était du nombre des personnes présentes et il a qualifié la causerie de "très intéressante".
- L'animateur radiophonique Jacques Proulx en a lancé une bien bonne, vendredi matin sur les ondes de C.K.A.C. Il a donné sa définition personnelle de la R.C.M.P. Le résultat fut le suivant: Rassemblement clandestin de micros parlants.
- L'Association des Scouts et Guides de la paroisse Ste-Cécile tiendra son bazar annuel, dimanche le 20 novembre à l'école Frédéric Girard, entre 13 et 17 heures. Le prix d'entrée est de \$0.50 et de nombreux prix de présence seront tirés au sort. Les profits serviront à financer les activités des scouts et guides.
- De nombreux clients d'institutions bancaires ont été déçus, vendredi dernier, quand ils se sont "frappés" le nez sur des portes closes. Les banques constituent un secteur d'activité où la fête de l'Armistice est encore célébrée, et c'est tant mieux. Il ne faudrait pas que cette fête s'efface avec les décennies, car elle signifie trop, beaucoup trop, dans notre histoire. Si je puis écrire ces lignes aujourd'hui et si vous pouvez me lire, c'est peut-être à cause de ceux qui ont laissé leur vie sur le Champ d'Honneur.
- Une fête en l'honneur de Jules Leboeuf aura lieu, au Club Nautique de Valleyfield, samedi prochain à compter de 19 heures 30. Les billets sont présentement en vente. Le coût est de \$4.00 l'unité. Notons qu'un buffet sera servi en fin de soirée.
- L'orchestre de la Gendarmerie Royale du Canada présentera un spectacle, vendredi à 20 heures 30, à l'auditorium du Cégep de Valleyfield. Il s'agit d'une troupe regroupant 33 musiciens et chanteurs. Les billets sont en vente auprès des membres du Club Rotary local.
- Un chalet a été complètement incendié à Athelstan. Il s'agit semble-t-il d'un incendie criminel. Le chalet valait environ \$7,000, et était la propriété de Mme Diane Barras de Montréal. La Sûreté du Québec, détachement Huntingdon, participe à l'enquête.

- Les pourparlers entre les municipalités St-Timothée Paroisse et St-Timothée Village vont bon train, en marge d'un service d'incendie commun.
- Au Service régional des Loisirs, on se prépare aux Jeux d'hiver des Jeux du Québec, dont les finales provinciales auront lieu à Amos, du 25 février au 5 mars 1978. Les finales régionales auront lieu à Châteauguay, les 3-4-5 février 1978. Les disciplines seront les suivantes: Badminton, curling, gymnastique, haltérophilie, handball, lutte, patinage de vitesse, ski alpin, ski de fond, tennis de table, ballon sur glace, basketball, patinage artistique et volleyball.
- De mauvaises langues laissent courir le rumeur que ces messieurs de la G.R.C. profiteraient de leur passage à Valleyfield pour installer des tables d'écoute dans des endroits stratégiques, et effectuer une razzia dans le courrier accumulé au bureau de poste... En avant la musique.
- L'Association régionale sub-aquatique du Sud-Ouest tiendra sa première assemblée générale le samedi 19 novembre au 48 Grande-Ile à Valleyfield. Une invitation est lancée aux plongeurs et plongeuces de la région.
- La soirée récréative du Cercle des Fermières de Bellefleur aura lieu demain, au sous-sol de l'église du même nom. Tous les membres sont conviés.
- Il y aura exposition des travaux des employés de la Providence St-Vincent de Paul, les 19 et 20 novembre à la salle du second étage. Les heures d'ouverture seront de 14 à 16 heures et de 19 à 21 heures. Toute la population est invitée.
- Tous les Acadiens de la région sont priés de noter qu'il y aura une soirée dansante à leur intention, samedi le 19 Novembre à 21 heures à l'église St-Pie X de Grande-Ile. Pour informations, composez 373-3907.
- Un tournoi de cribbage mixte aura lieu, samedi le 26 Novembre à l'Hotel New-York Central. La compétition débutera à 13 heures. Trophées et bourses seront remis aux gagnants. L'inscription est de \$6.00. Pour informations, communiquez avec Roger Yelle en composant 373-8040 après 20 Heures.

- La direction du Club de Curling de Valleyfield procédera d'ici quelques jours à la construction de son nouvel édifice. Plus de détails seront connus dans la prochaine édition puisqu'une conférence de presse a été convoquée pour vendredi.
- Lundi soir, le directeur du Service récréatif et communautaire M. Yvan Desrosiers avait la tâche d'apporter la Sainte Bible à la salle du conseil municipal. Quelques minutes plus tard, le nouveau chef de police, M. Roger Collins prêtait son serment d'office sur le livre saint. Vraiment un directeur de service comme M. Desrosiers, cela rend toutes sortes de services...

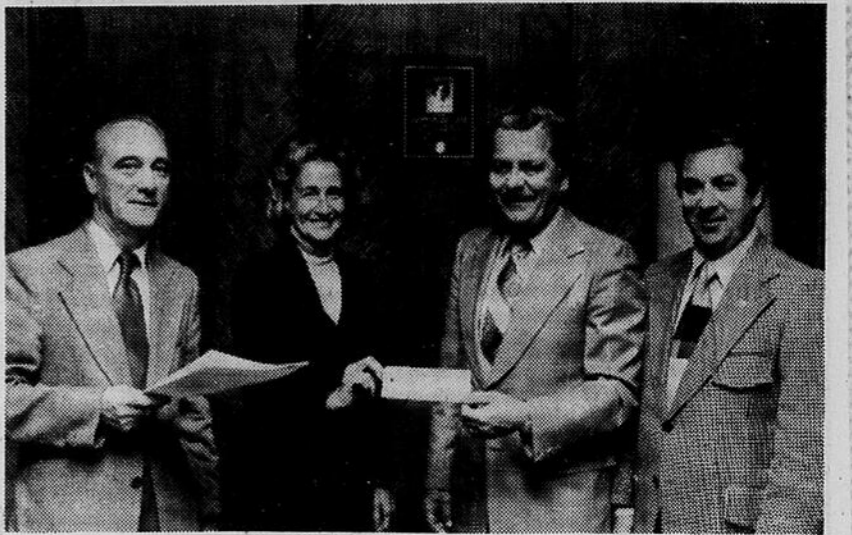


M. John Mastrovito, vice-président et directeur-général de la compagnie Zenith Radio Corporation du Canada remettait récemment à M. Claude Gendron un chèque de \$500, qui sera versé à la Fondation du Cœur, une des oeuvres du Club Rotary de Valleyfield.



Récemment avait lieu la partie d'huitre du Club Richelieu de Valleyfield. Ainsi on pouvait remarquer la présence du président M. Raymond Blouin entouré de plusieurs membres. Le tout se déroulait au restaurant Chez Clo-Clo.

(Photo Le Soleil acquies Smith)



La semaine dernière le député fédéral du comté de Beauharnois, M. Gérard Laniel remettait une subvention à la Cité Salaberry de Valleyfield par l'entremise de Mme le maire Marcelle B. Trépanier entouré de messieurs Alcide Lafontaine et Gaétan Rousse. Notons que le tout s'inscrit dans le programme de subventions aux municipalités mis sur pied par le gouvernement fédéral. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

- Mgr Lebel, c'est à votre tour de vous laissez parler d'amour... En effet, le 8 novembre dernier, l'évêque du diocèse de Valleyfield ajoutait une année à sa vie déjà bien remplie. Tous les diocésains s'unissent pour lui souhaiter avec quelques jours de retard, un heureux anniversaire.
- Le traditionnel souper canadien des Zouaves de Valleyfield aura lieu le 26 novembre à 18 heures 30, au sous-sol de la cathédrale. Le coût du billet a été fixé à \$6.00. Les frais de la musique seront assumés par l'orchestre de Gérard Lalonde. Pour informations, 373-0006 ou 373-3658.
- Une exposition d'artisanat aura lieu, les 26 et 27 novembre prochains de 9 à 21 heures, au couvent des Soeurs Jésus-Marie, 41 Chemin Laroque à Valleyfield. Les profits seront versés aux oeuvres missionnaires et aux pauvres de la région.
- Un bazar aura lieu, vendredi le 18 novembre à 20 heures à l'Eglise Unie, située sur la rue Dufferin, en face du Centre Commercial Valleyfield. Des cadeaux de Noël et des pâtisseries seront en vente. Un goûter sera servi aux personnes présentes.



Lors du récent congrès régional des Chevaliers de Colomb tenu à Rigaud, M. Edouard Quenneville de Valleyfield a été reçu membre de l'Ordre du Mérite Diocésain. Mgr Robert Lebel évêque du diocèse a honoré M. Quenneville.

SUPER SPÉCIAUX



JUS TOMATES
"AYLMER"
BTE 19 OZ

29¢

NESCAFE
CAFÉ INSTANTANÉ

POT
10 ON

4 89

TOMATES
"OAK LEAF"
BTE 28 ON

49¢

RAISIN ROUGE
CULTURE E.U. - NO 1

2/89¢
LBS

SOUPTIME
"NESTLE"
PQT 4 ENV - ASST

49¢

"CADBURY"
CHOCOLAT INSTANTANÉ
BOITE 2 LBS

169

SAVON "MIR"
A VAISSELLE
PQT 2 BOUT 24 ON

99¢

"KIK" COLA
BOUT 30 ON - ASST

4/\$1

CAROTTES
QUEBEC - CAN. NO. 1
CELLO 5 LBS

49¢

EPAULE DE LARD
PARTIE PICNIC - FRAIS

89¢
LB

BACON
"LE BOUCAN"

149
LB

PATTES DE PORC
FRAIS

55¢
LB

PORC HACHE
FRAIS

99¢
LB

CHAMPIGNONS
FRAIS CELLO 8 ON
CAN. NO. 1

75¢

SPOT

**GENEAU
COUSINEAU**

32 ST-LAURENT, VALLEYFIELD

**SERVICE DE LIVRAISON
avec dépôt minime**

VENTE D'OUVERTURE

DU 14 AU 26 NOVEMBRE

du **NOUVEAU**

MAGASIN DE MEUBLES

RAYMOND FARAND inc

344 BOUL. LANGLOIS
VALLEYFIELD 371-4374

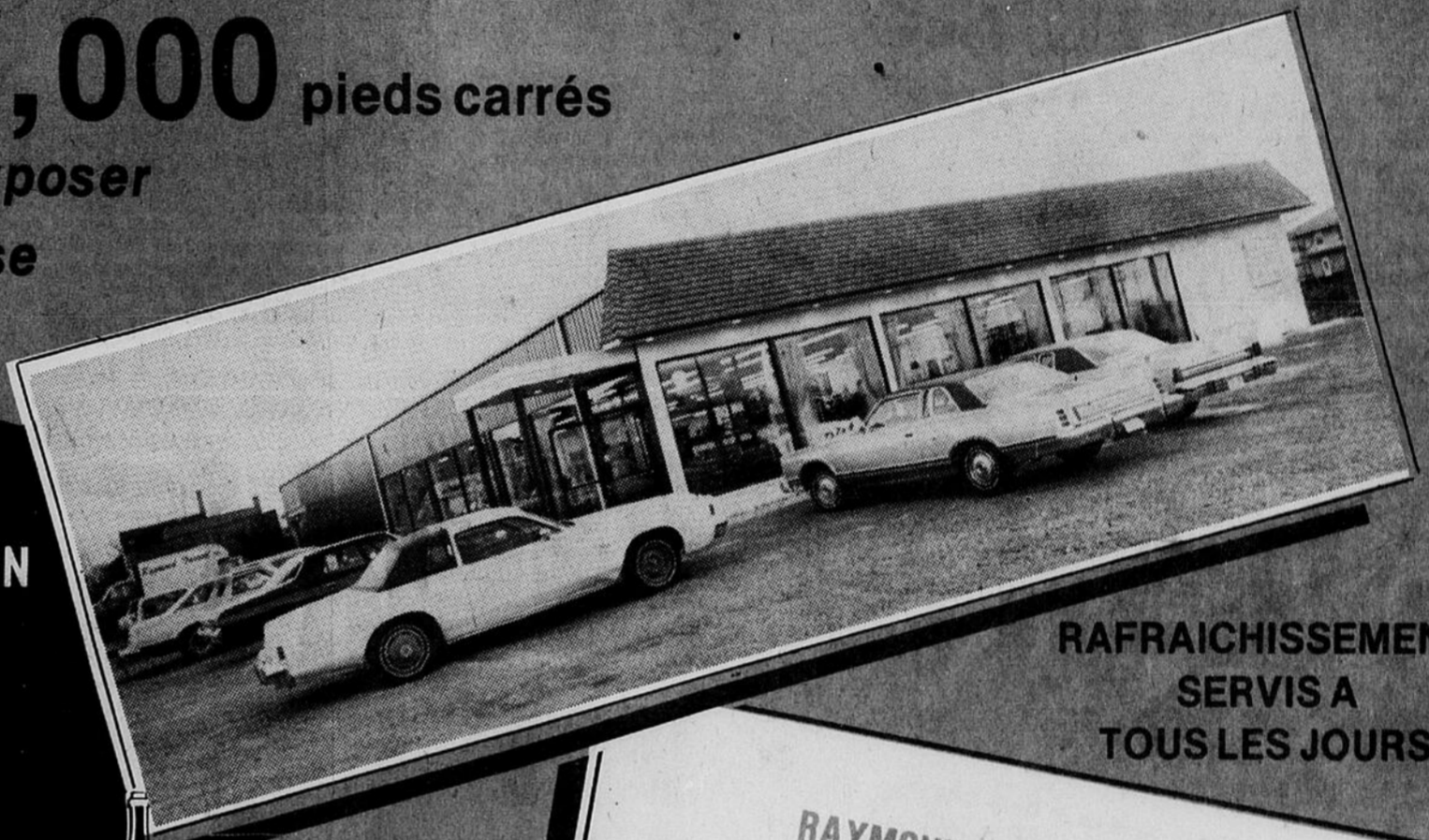
COIN ST-PHILIPPE
FACE A DUBO SPORT

L'EQUIPE DE
RAYMOND FARAND inc MEUBLES
vous invite!

- Normand CHARTRAND
- Serge FARAND
- Raymond FARAND
- Micheline POIRIER
- Réjean HAMELIN
- Normand LALONDE
- Camil BERNIQUE
- Jean-Claude CHARTRAND
- Alcide BESNER
- Conrad CHARTRAND
- GERARD LEDUC

Plus grand pour mieux vous servir!

Près de **10,000** pieds carrés
pour mieux exposer
la marchandise



RAFRAICHISSEMENTS
SERVIS A
TOUS LES JOURS

DEGUSTATION DE VINS ET FROMAGE
JEU-VEN-SAM
17-18-19
NOVEMBRE

RAYMOND FARAND INC MEUBLES

vous invite personnellement à visiter sa nouvelle SALLE D'EXPOSITION au 344 du boulevard Langlois, à Valleyfield, du 14 au 26 novembre 1977 plus spécialement, car, durant ces jours, des représentants de diverses compagnies internationales seront là pour faire connaître leurs nouveaux produits mis sur le marché.

Vous pourrez aussi prendre connaissance des spéciaux extraordinaires du Temps des Fêtes que nous vous réservons. Vous serez vivement intéressés par ces démonstrations, d'autant plus que des prix de présence seront distribués au cours de nombreux tirages.

Nous vous attendons.



Des représentants de compagnie seront sur les lieux



Plusieurs prix de présence offerts en **TIRAGE**



PRET MAISON
exclusif
à notre clientèle
FARAND

FACILITES DE STATIONNEMENT — MISE DE COTE

VENTE D'OUVERTURE

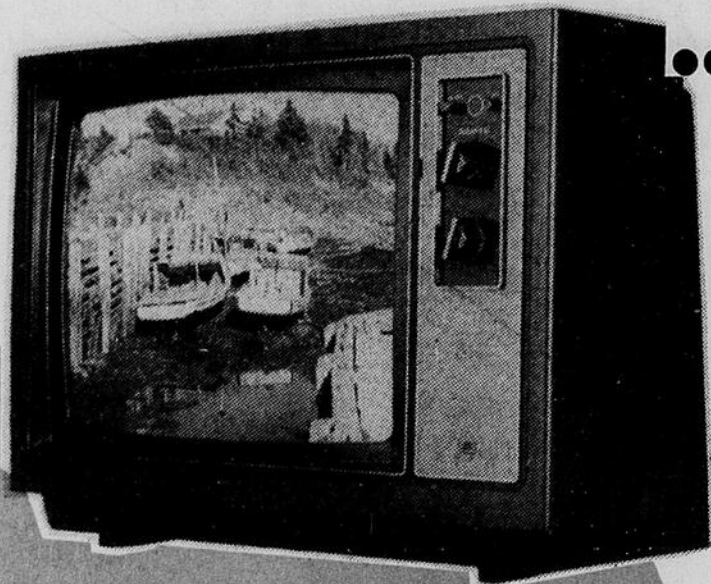
Nouveau MAGASIN DE MEUBLES

RAYMOND FARAND inc.

344 BOUL. LANGLOIS — VALLEYFIELD

Admiral

...POUR VOUS



TELECOULEUR 20"
MODELE 20AC 828

Admiral

Prix d'ouverture \$437



XNTD 1477

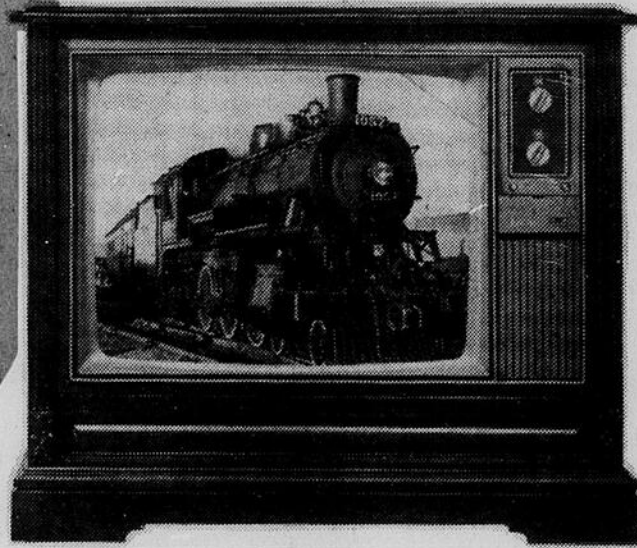
Admiral

AUCUNE CHARGE SUPPLÉMENTAIRE POUR LES APPAREILS EN COULEURS

TELECOULEUR 26"
MODELE 26AC 8241

Admiral Deluxe

\$627



PRIX D'OUVERTURE

\$437

3 ANS GARANTIE
SUR PIÈCES ET MAIN D'ŒUVRE

Nouvelle garantie sur les télécouleurs ADMIRAL:

Si votre nouveau télécouleur 1978 ADMIRAL fait défaut au cours des trois premières années, vous n'avez à vous soucier de rien! ADMIRAL offre une garantie complète de trois ans sur les pièces, la lampe-écran et la main-d'œuvre de service, et cela sur chaque appareil portable et console couleur de la nouvelle gamme 1978. Pour plus de détails, consultez les renseignements au sujet de la garantie qui sont fournis avec votre nouveau télécouleur ADMIRAL.

Admiral



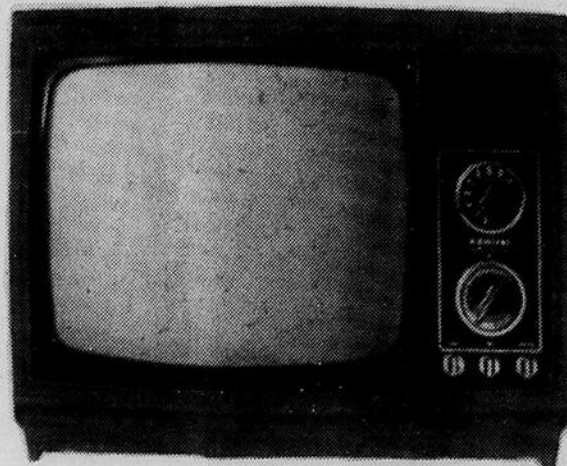
CUISINIÈRE ADMIRAL
Modèle EY3D77

Cuisinière de 30" comprenant trois éléments de luxe de 6" et un élément de luxe de 8", prise à minuterie automatique pour appareils, panneau de commandes en porcelaine à éclairage fluorescent et témoin lumineux de four. Le four très vaste est doté d'un élément de grill de 3,000 watts, élément de cuisson de 2,500 watts et hublot. Disponible en blanc ou or blé. H. 30" X L. 48-1/2" X P. 26-3/8".

PRIX D'OUVERTURE

\$287

PRÊT MAISON
exclusif à notre clientèle



Admiral

TELEVISEUR 12"
NOIR ET BLANC

\$87

Modèle 12B834 CHOIX COULEUR
Modèle 12B833



Admiral

LAVEUSE ET SECHEUSE

ADMIRAL Laveuse automatique WA477
Cette laveuse a une action de lavage à deux vitesses, trois combinaisons de températures de lavage/rinçage et quatre cycles de lavage: Normal, délicat, apprêt permanent et trempage. Cet appareil comporte un agitateur 'power tower', un filtre à réacheminement, un protecteur de pompe (protégeant la pompe contre les épingles, boutons, etc.) et un sélecteur de niveau d'eau variable. S'obtient en blanc et or blé. H. 42-3/4" X L. 28" X P. 27-1/4".

ADMIRAL Sécheuse automatique DE477
Cette sècheuse est équipée de trois cycles de séchage: normal, minuté, automatique/apprêt permanent, délicat, minuté - plus quatre sélections de températures pour obtenir des résultats optimaux. Comprend un sélecteur rotatif de cycle et filtre à charpie facile à sortir à l'avant. S'obtient en blanc et or blé afin de s'assortir à la laveuse WA477. H. 42-3/4" X L. 28" X P. 27-1/4".

LAVEUSE WA477 \$347

SECHEUSE DE 477 \$217

LA PAIRE \$597

PRIX D'OUVERTURE

\$297

Admiral

LAVE-VAISSELLE ENCASTRE DU2464

FACILITES DE STATIONNEMENT

PLAN MISE DE COTE

Nouveau MAGASIN DE MEUBLES

RAYMOND FARAND inc.

**344 BOUL. LANGLOIS
VALLEYFIELD**

**VENTE
D'OUVERTURE**

**PRET
MAISON**
exclusif
à notre clientèle

**Des matelas
A BONNS PRIX!**



Elegant

ELEGANT 39''

BAS PRIX FARAND

- MATELAS PIQUE
- SOMMIER • PATTES
- TETE DE LIT

\$87.



Kiropedic

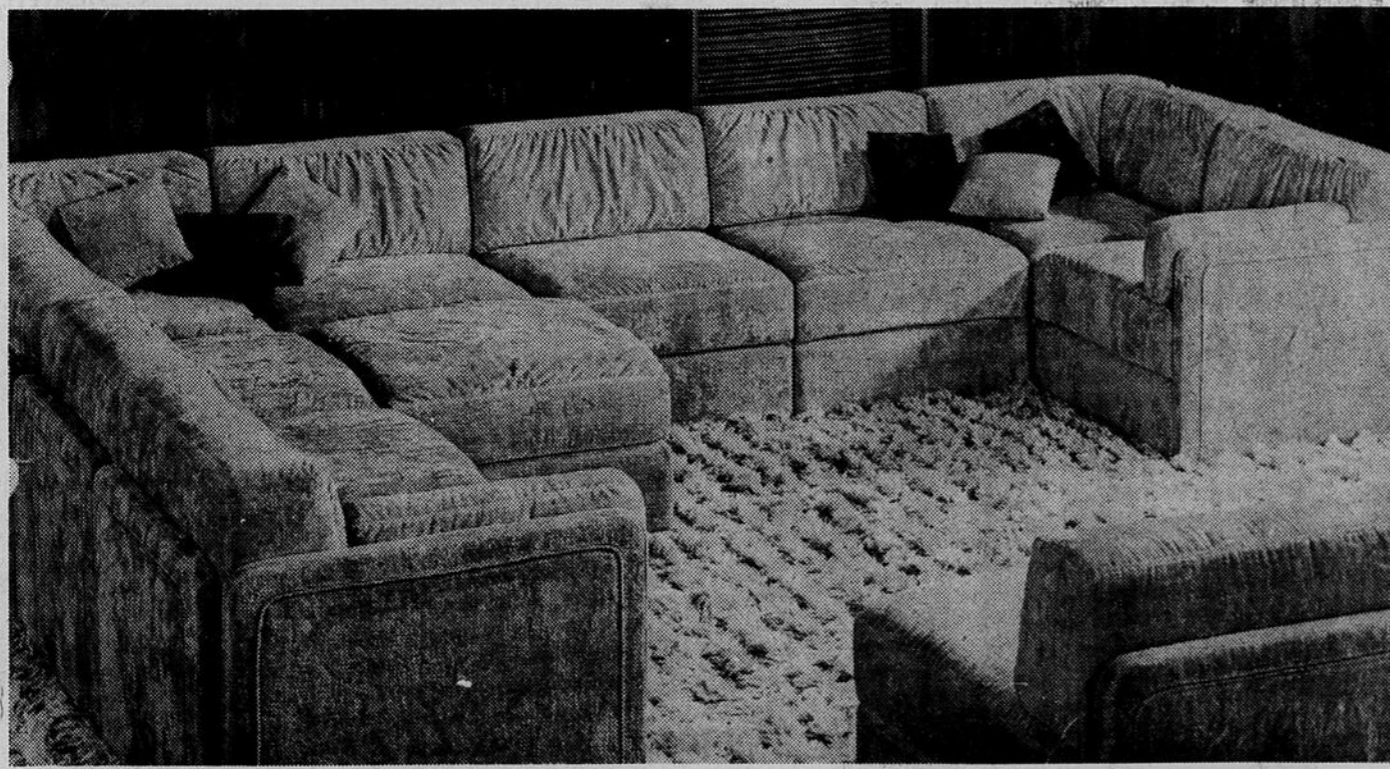
KIROPEDIC 2 MORCEAUX 54''

BAS PRIX FARAND

- Matelas ultra-ferme unique et spécial pour le mal de dos, approuvé par l'Association des Chiropraticiens du Québec

TOUTES LES GRANDEURS - GARANTIE 20 ANS
aussi disponible en 72" pouces

\$177.



**"VIVA" de la collection
HYSTRON de SINGER**



Audacieux! Merveilleux! Un concept tout nouveau en décoration intérieure. Tissus somptueux- couleurs attrayantes- mobilier des plus confortables - au toucher- pour y relaxer- pour recevoir les amis.

Les châssis moulés, avec contours moulés d'uréthane rigide, sont généralement rembourrés.

"Viva"- Un ensemble sensationnel de Singer!

**BAS PRIX
RAYMOND FARAND INC
LIVRAISON IMMEDIATE.**

Le dernier cri

IDOLO



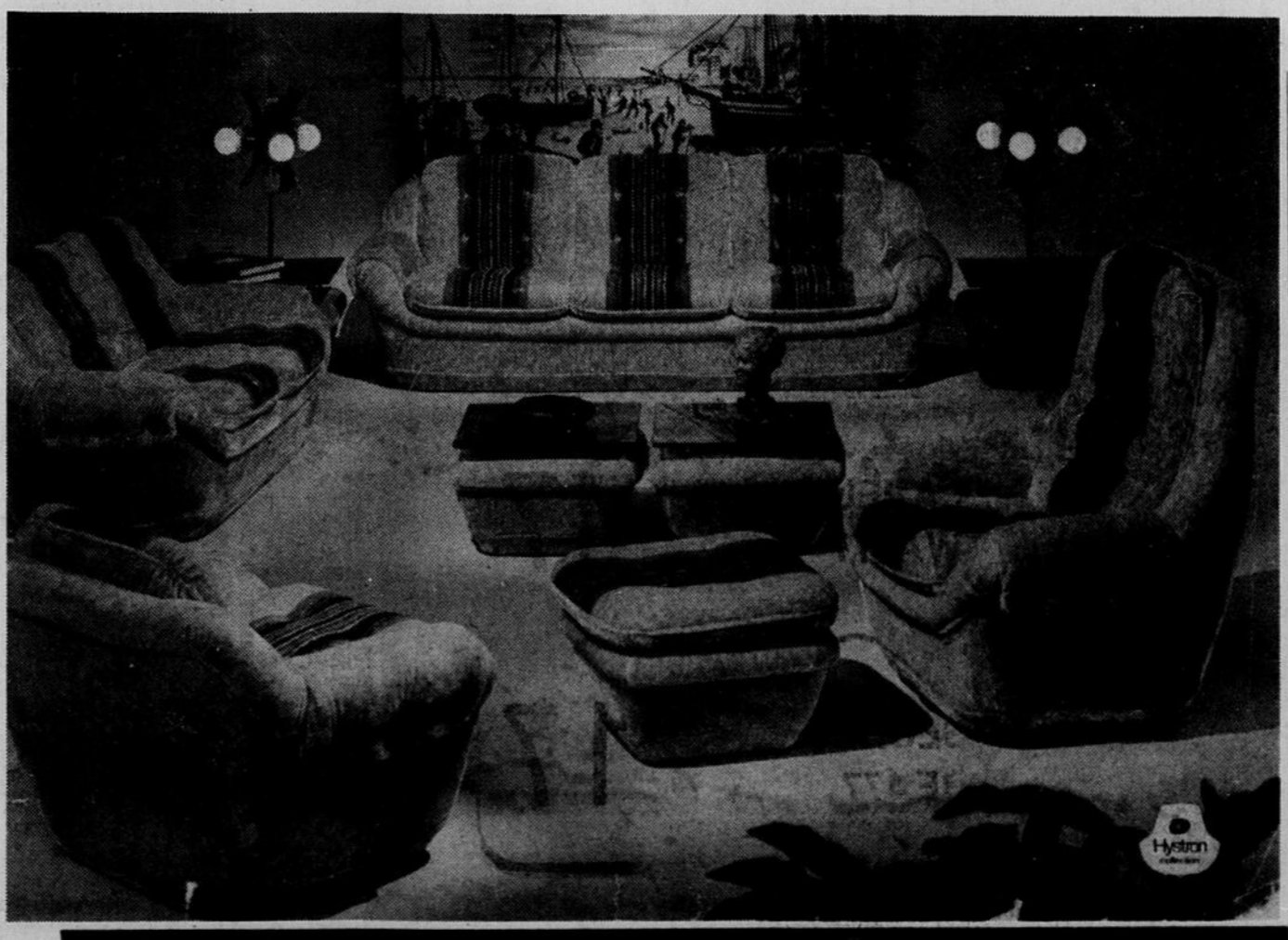
IDOLO

Le dernier cri dans le module, "Pit" et ou agencement d'ensemble.

Singer se place en avant de la concurrence grâce à ce mobilier qui offre souplesse, confort, et les différentes caractéristiques d'un meuble bien conçu.

Remarquez la double piqûre ainsi que la couture à l'extérieur des accoudoirs et du dossier. L'aspect cuir, les velours unis et imprimés s'agencent harmonieusement à cet ensemble.

**BAS PRIX
RAYMOND FARAND INC
LIVRAISON IMMEDIATE.**



FACILITES DE STATIONNEMENT — PLAN DE MISE DE COTE

VENTE D'OUVERTURE

Nouveau MAGASIN DE MEUBLES


RAYMOND FARAND inc.


344 BOUL. LANGLOIS
VALLEYFIELD
371-4374



White-Westinghouse

annonce avec plaisir la nomination de
RAYMOND FARAND INC MEUBLES
comme nouveau dépositaire autorisé

 White-Westinghouse
Réfrigérateurs




**BAS PRIX
RAYMOND
FARAND**


Machines à laver 
Laveuses & Sécheuses




**BAS PRIX
RAYMOND
FARAND**

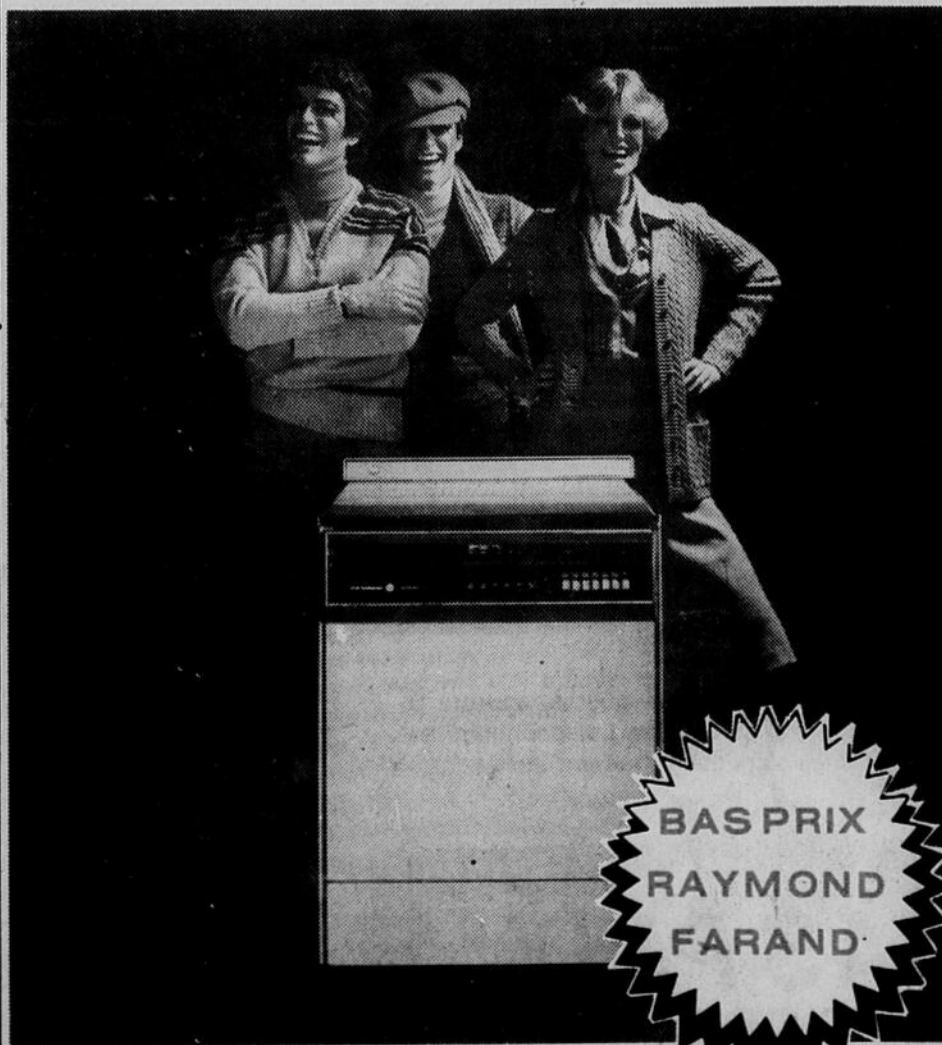
**PRET
MAISON**
exclusif
à notre clientèle

 White-Westinghouse
Cuisinières



**BAS PRIX
RAYMOND**

White-Westinghouse 
Lave-vaisselle



**BAS PRIX
RAYMOND
FARAND**

VOYEZ NOTRE CONSEILLER SPECIAL  White-Westinghouse : GERARD LEDUC

FACILITES DE STATIONNEMENT

PLAN MISE DE COTE



Il y a quelques temps à l'école Frédéric Girard à Valleyfield on procédait à une dégustation de fruits et légumes. Cette activité, qui se fait dans plusieurs écoles, est organisée conjointement avec le Département de Santé Communautaire. On essaie de faire comprendre aux jeunes la nécessité d'une bonne alimentation. Les parents ont eu une part active dans cet événement puisque chaque parent devait préparer un plat de fruits ou de légumes. L'activité vise aussi à sensibiliser les parents qui préparent les collations des enfants. L'activité ci-dessus se déroulait pour les élèves de maternelle. (Photos Le Soleil Jacques Smith)

Charles Lalonde blâme Meloche

(Normand Morand)

Dimanche dernier, les membres du conseil municipal de Valleyfield se réunissaient en comité de travail (caucus) pour étudier les grandes lignes du budget qui sera présenté d'ici quelques semaines.

Lundi soir, le conseiller Charles Lalonde s'est dit déçu de l'absence du conseiller Meloche qui est responsable du comité des

finances à l'hôtel de ville. M. Meloche a expliqué qu'il avait déjà un engagement ailleurs et qu'il ne pouvait vraiment pas assister à la rencontre. "Par ailleurs, j'ai communiqué avec le trésorier de la cité et il m'a révélé qu'il ne savait pas ce qui pourrait être discuté lors de cette réunion puisque rien n'était prêt" d'ajouter le conseiller Meloche.

Indexation du contrat de Sullivan & Sullivan

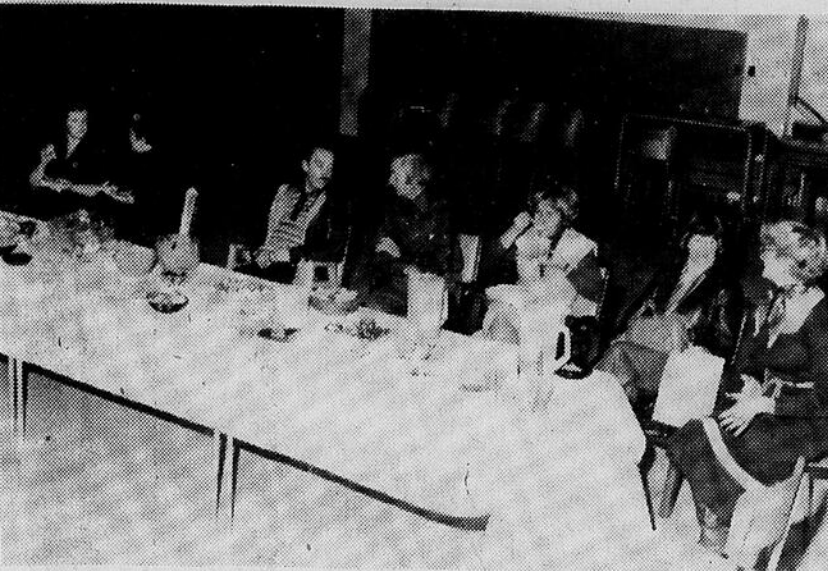
(Normand Morand)

À l'issue d'un rapport verbal du gérant de la ville de Valleyfield M. Alcide Lafontaine, le conseiller Charles Lalonde a proposé que le contrat de la firme d'évaluateurs Sullivan & Sullivan soit indexé au coût de la vie. On se rappelle que le contrat avait été accordé par l'ex-administration municipale afin de doter la ville d'un rôle d'évaluation à la valeur réelle. Le contrat avait été octroyé en 1974. Ainsi, la ville de Valleyfield l'indexera selon les chiffres fournis par Statistiques-Canada et le montant global se situerait aux environs de \$34,000.

Le conseiller André Meloche a demandé le vote sur la proposition de son collègue en alléguant que le contrat accordé n'avait jamais reçu l'approbation de la Commission municipale de Québec. "Nous devrions interpréter la clause d'indexation le plus possible à

l'avantage de la cité" a déclaré le conseiller du quartier Malsouneuve. Précédemment, M. Meloche avait demandé au gérant s'il s'agissait de la forme d'indexation la plus économique pour la cité. M. Lafontaine avait répondu que la ville aurait peut-être pu être moins large mais que la décision avait été prise. Les conseillers ont procédé au vote et la proposition a été acceptée. Par ailleurs, le conseiller municipal a décidé de procéder à la publication d'annonces dans les journaux afin de recevoir des offres de services pour la confection du rôle d'évaluation selon les nouvelles normes du ministère des Affaires municipales.

Selon un rapport du gérant, si les goûts exigés étaient trop élevés, il serait plus avantageux pour la ville de créer son propre service d'évaluation municipale.



Dégustation à l'école Montpetit

Vendredi dernier avait lieu à l'école Montpetit de Grande Ile une dégustation de fruits et légumes organisée conjointement par le personnel et le comité de parents de l'institution. La participation a été encourageante et les enfants ont été ravis de goûter à tant de bonnes choses. (Photos Le Soleil Jacques Smith)

Primeur du Soleil confirmée Me François Renaud succédera au Juge Cossette

(Normand Morand)

Me Jean-Paul Cossette juge municipal de Valleyfield depuis trente-deux (32) ans a avisé

officiellement lundi le conseil municipal qu'il prenait sa retraite à ce titre. Soulignant qu'il avait

l'assurance et la satisfaction d'avoir rempli son devoir d'administrateur de la justice tant à l'avantage de la Cité qu'au bénéfice de mes concitoyens. Me Cossette a révélé que sa démission était effective immédiatement.

Un vote de remerciement a été adressé à Me Cossette par les membres du conseil municipal. Par la suite le conseiller Charles Lalonde a proposé que la candidature de Me François Renaud en tant que futur juge municipal soit soumise au ministère de la Justice pour approbation.

Il s'agit là d'une approbation de principe et la nomination officielle de Me Renaud devrait s'effectuer au cours des prochaines semaines. On se rappelle que Le Soleil avait annoncé en primeur il y a quelques mois que Me Renaud avait été approché et qu'il avait accepté d'assurer la succession au juge Cossette.

Une ressource pour malades chroniques?

(Jean-Guy Pelletier)

Le C.R.S.S.S. (Centre Régional de Santé et de Services Sociaux) travaille présentement à faire l'inventaire des ressources qui pourraient exister dans la région et qui seraient susceptibles de répondre à court terme à la pénurie de lits pour mala-

des chroniques, soit seulement 44 au lieu de plus de 125. On recherche beaucoup du côté des bâtiments désaffectés dont l'aménagement, comme le disait le Ministre Lazure lors de son passage dans le comté de Beauharnois, pourrait se faire à peu de frais.

Les suspects sont arrêtés Vol à main armée à la Boucherie Moderne

(Normand Morand)

Deux jeunes hommes ont été arrêtés au cours de la fin de semaine à Valleyfield à la suite d'une enquête des policiers de la sûreté municipale. Leur arrestation a été effectuée en rapport avec un vol à main ar-

mée commis samedi dernier vers 22 heures à la Boucherie Moderne située sur la rue Salaberry.

Les deux jeunes hommes dont l'un est mineur ont fait main basse sur environ \$500, après avoir forcé les deux employés du marché d'alimentation à leur remettre le contenu du tiroir caisse. Les malfaiteurs étaient munis et l'un d'eux était muni d'une arme tronçonnée de calibre 12. Aucun coup de feu n'a été tiré et les deux employés en ont été quittes pour la peur.

Les agents Guy Poirier et Claude Hébert aidés de leurs collègues Perreault et Paré ont mené l'enquête qui les a conduits à l'arrestation des suspects. Une partie de l'argent volé ainsi qu'un fusil tronçonné de calibre 12, ont été découverts dans le domicile des deux individus. Ils comparaitraient lundi au Palais de Justice de Valleyfield.

LES CARREAUX MONTCALM enrg

TUILES de CERAMIQUES

BRIGITTE et FRANCINE LOISELLE

184 b, MONTCALM, VALLEYFIELD

371-4530-373-6638-371-6665

Faites le vous-même ou

CONFIEZ-LE à **GO NET**

Service de location :

Machines à vapeur pour nettoyer les TAPIS

Estimés gratuits pour travail.

371-0044 VALLEYFIELD

Si vous cherchez le petit détail qui fait la différence...

VENEZ NOUS VOIR !

PLUS DE **350** VETEMENTS

CARREFOUR du CUIR

POUR ELLE ET LUI

21 A JACQUES-CARTIER VALLEYFIELD

373-4600

CLUB OPTIMISTE DE VALLEYFIELD

FONDATION DE LA PEDIATRIE DU CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD

DES PNEUS **SUPRA** devient *Les Pneus* **LE MANS**

PNEUS LEMANS EST MAINTENANT **A 2 ENDROITS POUR MIEUX VOUS SERVIR**

Qui dit que vous n'avez pas besoin de pneus à neige de construction radiale?

Le principe de technologie supérieure et la performance du radial sont basés sur des pneus radiaux sur toute la voiture. Pour l'hiver, cela signifie pneus radiaux à neige à l'arrière et radiaux réguliers à l'avant.

SNOWPLOW[®] Radial

UNIROYAL



Soyez prêts pour un hiver rigoureux avec des pneus radiaux pour la neige. Vous irez partout avec confiance et en toute sécurité. Vous arrêterez en sûreté. Les deux ceintures d'acier du Snowplow vous passeront à travers plus d'hivers qu'avec des pneus à neige conventionnels que vous avez déjà eus.

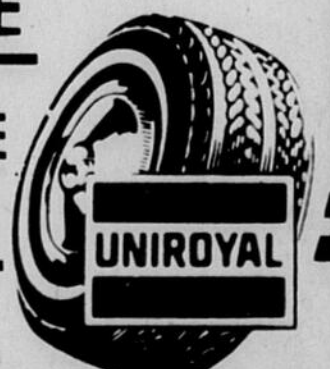
GR78-15 FLANCS BLANCS \$ **64⁵⁰**

Installé - Balancé

SERVICE DE ROUTE

CAMIONS DE SERVICE

2 EMPLACEMENTS A VALLEYFIELD



Les Pneus

LE MANS

383 CHEMIN LAROCQUE — VALLEYFIELD — 373-6096
130 CHEMIN LAROCQUE — VALLEYFIELD — 373-6018

Sur St-Thomas

Les enfants jouent dans la rue

(Normand Moran)
Les parents de la rue St-Thomas à Valleyfield en ont assez. Faute de parcs dûment aménagés, leurs enfants doivent jouer dans la rue et ce lieu de récréation est guère sécuritaire, est-il besoin de le signaler. Par ailleurs, certains propriétaires du secteur apprécient très peu le fait que les enfants jouent dans la rue et ils insistent voir avec raison leur mécontentement.

Lundi soir, Le Soleil a rencontré certains de ces parents qui n'ont pas été témoins à l'égard de la municipalité et plus particulièrement envers le conseiller du quartier, M. Gérard Lalonde.

L'an dernier, ils ont contacté le conseiller et ce dernier leur a révélé que deux parcs étaient à la disposition de leurs enfants. En fait, il s'agit de deux terrains vagues ou aucun équipement n'est installé. Il y a quelques jours

des employés ont installé de minuscules bandes sur un des terrains situés entre Jeanne D'Arc et St-Thomas afin d'y aménager une patinoire au cours de l'hiver. Le loisir municipale dans ce secteur de la ville se limite à cela et les contribuables concernés (plus de 200) sont très insatisfaits. Au cours de leur rencontre avec le conseiller Lalonde, ce dernier avait signalé que \$3,000 avaient été affectés à l'aménagement des parcs. Selon les citoyens que nous avons rencontrés, l'argent doit avoir été injecté ailleurs.

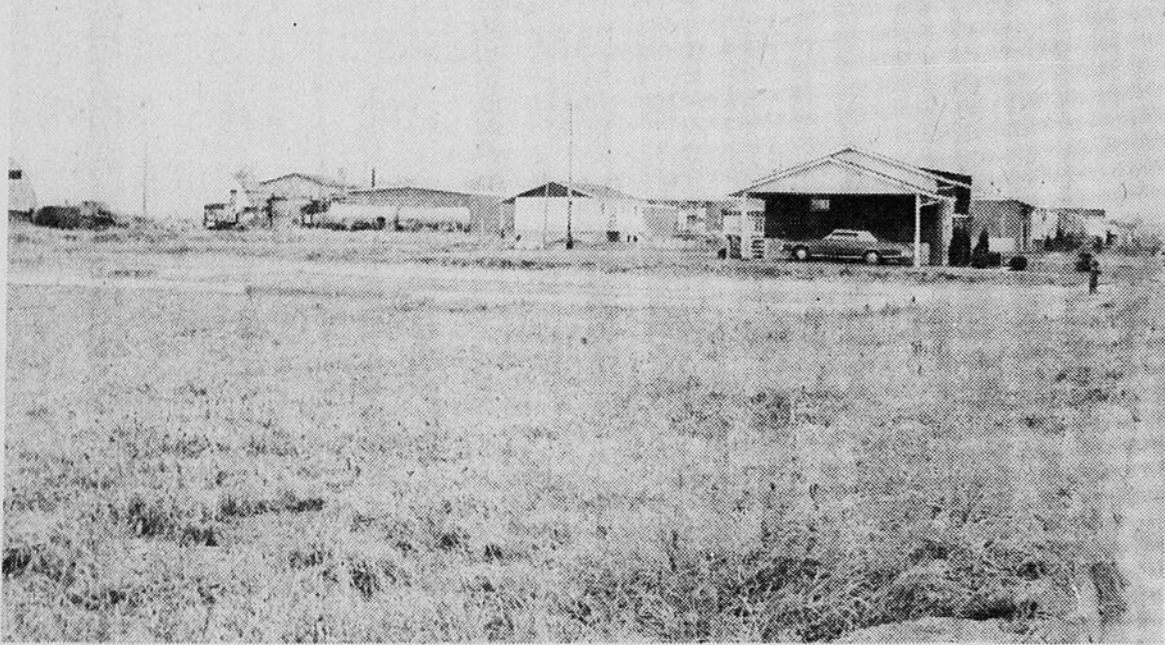
Actuellement, les parcs Salaberry ainsi que les terrains de la polyvalente Baie St-François seraient les seuls espaces aménagés. Les parents soulignent que ces parcs sont beaucoup trop loin pour que les enfants puissent s'y rendre.

Entretemps, les enfants s'amuse dans la



Un groupe de citoyens se plaint de l'absence d'équipements dans les parcs de leur secteur. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

rue. Fort heureusement aucun accident n'est encore survenu. Les parents se demandent toutefois s'il faudra qu'une tragédie survienne pour que la municipalité fasse quelque chose.



Sur ce terrain, les employés municipaux ont installé au cours de la semaine dernière une mini-patinoire.

Aucun autre équipement n'est installé sur ce terrain appelé parc. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

**LES MEILLEURS PRIX!
LE PLUS VASTE CHOIX!**

**GUY LABERGE TAPIS
ENTREPOT**

22 MGR LEBLANC
NOTRE-DAME DU SOURIRE 373-0548

Grève des cinémas Le juge étudie la requête en injonction

(Jean-Guy Pelletier)
Jeudi après-midi au Palais de Justice de Valleyfield, le Juge Leblanc décidait de prendre en délibéré la requête en injonction demandée conjointement par France-Films et le Centre d'Achats Valleyfield contre les grévistes des cinémas.

Sans rendre de jugement le magistrat a cependant laissé entendre

qu'il appréciait dans la défense syndicale la justification "information" d'une ligne de piquetage. Le texte syndical disait à ce sujet : "Ils ne font que transmettre leur droit à l'information dans un conflit qui perdure".

"A première vue ça m'a l'air drastique" a répliqué le juge à l'avocat patronal, Me Lamarre lorsque celui-ci a mentionné qu'il aimerait que le piquetage soit limité à un gréviste par entrée de stationnement du Centre d'Achats. Et de son côté Me Doyon l'avocate syndicale, signalait qu'il faut s'en reporter au lieu de travail pour savoir ou devrait se faire le piquetage. A cet effet la partie syndicale demande au moins 6 piqueteurs devant l'entrée du cinéma "Le Paris".

"C'est là qu'on pense avoir le droit d'informer la population", dit la partie syndicale. "Il faut respecter le droit de propriété et la jouissance paisible des lieux", répliqua la partie patronale.

Le jugement sur la requête devrait être rendu prochainement.

INGLIS — ADMIRAL — ROY — GIBSON — SUPREME

**ENTREPOT
L.CHARETTE & FILS INC**

GROS ET DETAIL

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRIQUES
AUBAINES FORMIDABLES — FACILITES DE PAIEMENT — MEILLEUR SERVICE EN VILLE

31 ST-LOUIS, VALLEYFIELD 373-2103
373-1985

INGLIS — SHARP — SEALY — GIBSON — ADMIRAL

GEORGES MCSWEEN FOURRURES

Mesdames,
Vous désirez être protégées des vents froids d'hiver? Passez voir votre maître fourreur, GEORGES MCSWEEN, qui se fera un plaisir de vous conseiller dans votre choix d'achat ou pour un remodelage avec cuir, laine, ou suède.

Notre maître fourreur travaille lui-même sa fourrure dans son atelier.

au

148 RUE ST-LAMBERT
VALLEYFIELD

ET CE N'EST PAS TOUT,

On vous offre en plus
10% sur tout achat
de fourrures!

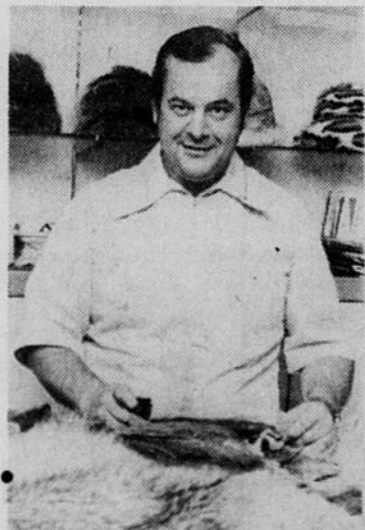
ET UNE
SATISFACTION
GARANTIE!

Venez constater vous-même!
c'estc'est

OUI c'est BEAU! BON! PAS CHER! chez

**GEORGES MCSWEEN
FOURRURES**

148 ST-LAMBERT VALLEYFIELD 373 9696



Un chien-guide

(Normand Morand)
Les membres du Club Lions de Valleyfield sont actuellement à la recherche d'une personne souffrant de cécité et qui serait intéressée à se procurer un chien-guide.

Cette personne aveugle n'a qu'à communiquer avec M. Claude Leduc en composant 373-0310.

Par ailleurs, soulignons que la campagne de vente de gâteaux aux fruits bat son plein. Les personnes désireuses d'obtenir un de ces succulents gâteaux peuvent en faire la demande aux membres du Club Lions de Valleyfield.

Le juge Brassard admettra-t-il une preuve par écoute électronique ?

(Jean Guy Pelletier)
Jeudi après midi au Palais de Justice de Valleyfield débutait une enquête préliminaire suite à un vol commi chez Marchand & Frères le 16 septembre 1976. Il v

a présentement cinq accusés dans cette affaire. La saisie aurait été rapide à la suite de ce vol puisque la Sûreté du Québec exerçait déjà une écoute électronique chez certains des accusés.

Jeudi on débatait toutefois de l'admissibilité de la preuve par écoute électronique et le Juge Brassard rendra sa décision mercredi concernant l'admissibilité de cette preuve. Me Denys Talbot agit comme procureur de la Couronne

ne alors que Me Jacques Vinet représente le premier accusé à subir son enquête préliminaire.

Le vol en question totalisait une valeur de près de \$10,000 et une bonne part des objets volés étaient différentes armes à feu.

Homicide involontaire

John Christopher Leclerc plaide coupable

(Jean Guy Pelletier)
Lundi au Palais de Justice de Valleyfield avait lieu l'ouverture des assises criminelles et un seul procès était prévu soit celui de John Christopher Leclerc accusé du meurtre à coups de couteau d'une jeune adolescente. L'accusé aurait entraîné la victime et une amie de celle-ci de Pierrefonds jusque, sur une route désertée

à St-Lazare. C'est alors qu'une des deux jeunes filles aurait tenté de s'enfuir qu'il aurait frappé celle-ci à coups de couteau. Arrivé à St-Lazare la jeune fille en question était morte et John Christopher Leclerc aurait alors exigé de l'amie de la victime qu'elle se déshabille, puis il aurait tenté de la violer.

Lundi matin John

Christopher Leclerc comparait et il a plaidé coupable aux accusations pesant contre lui. Les avocats ont fait leurs plaidoyers.

La sentence sera rendue mercredi après midi au Palais de Justice de Valleyfield. La première accusation en était une d'homicide involontaire et l'autre de tentative de viol.

due mercredi après midi au Palais de Justice de Valleyfield. La première accusation en était une d'homicide involontaire et l'autre de tentative de viol.

**LES A.A.
(ALCOOLIQUES ANONYMES)**

L'Association des A.A. tient maintenant six assemblées régulières toutes les semaines dans Valleyfield.

Pour informations écrivez: **CASE POSTALE 24 VALLEYFIELD**



Conseil en bref...

(Normand Morand)
Selon la mise à jour du rôle d'évaluation, la ville de Valleyfield englobe une valeur de \$254,890,770, enterrains et bâtisses. De ce montant, une somme de \$213,199,410 est taxable. La firme Sullivan et Sullivan a déposé le rôle d'évaluation au cours de la dernière semaine.

La Société du port de Valleyfield a présenté ses prévisions budgétaires pour l'année 1978. Le budget est de \$276,801, et il comprend un surplus de \$46,134.

Le conseil municipal se réunissait hier soir en assemblée spéciale afin d'accorder les contrats pour le déblaiement des rues au cours du prochain hiver. Les soumissions ont été ouvertes lundi soir.

La ville a reçu un certificat d'une gazonnière de la région qui lui reconnaît un souci tangible

pour l'embellissement.

Le conseiller Charles Lalonde a utilisé la fable de La Fontaine "Le cochon et la mouche" pour commenter la lettre envoyée au conseil par l'ingénieur Lapointe. Il a précisé que le conseil n'avait jamais reconnu la compétence ou l'incompétence de la firme en question.

La ville de Valleyfield renouvellera la mémoire à la Société d'Habitation du Québec quant à la construction d'un second H.L.M. pour personnes âgées. Rappelons que la résolution quant à cette demande remonte au 22 mars 1976.

le Chemin Larocque à proximité du pont du même nom afin de faire passer d'imposants tuyaux. Le conseil a donné son accord au projet.

La ville contribuera une somme de \$200 dans le cadre de la campagne financière de la Croix-Rouge.

Il est possible que la ville procède à la vente des terrains et bâtisses dont les propriétaires n'ont pas payé les taxes. Une décision devrait être prise lors de la prochaine réunion régulière.

17 NICHOLSON VALLEYFIELD
371-5771

JACQUES SMITH, PHOTOGRAPHE

PHOTOS MARIAGE
PHOTOS PASSEPORT
PHOTOS REPORTAGE
PORTRAIT

Vaste choix de faire-part.

Venez voir nos spéciaux!

LA MIE ENR

ALIMENTS DE SANTE
46 DU MARCHE 371-2828
VALLEYFIELD

LUCIE et ROGER vous invitent à bénéficier de leur nouveau

SERVICE de LIVRAISON

GRATUIT (minimum achat \$2.99) DE LA FRITE DOREE

MENU DU JOUR
\$2.99
DU LUNDI AU VENDREDI

LA FRITE DOREE
TEL: 373-5852

Maintenant dégustez chez vous ou au travail les fameux hot-dogs, hamburger et frites de

LA FRITE DOREE

10 AVENUE DU CENTENAIRE VALLEYFIELD

373-5852



provigain

71 MADEN, VALLEYFIELD

Prix en vigueur jusqu'à samedi 19 novembre
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

SUPER
gain

Eau minérale naturelle
MONTCLAIR

3 bout 30 oz **99¢**

SUPER
gain

Farine tout usage
PURITY

Sac 8 lb **99¢**

SUPER
gain

Légumes mélangés
IDEAL
Canada de choix

3 btes 19 oz **99¢**

SUPER
gain

Papier de toilette
White Swan-rose

Emballage 4 rouleaux **79¢**

Jus de légumes
V-8

Bte 48 oz **69¢**

Café mouture régulière
PROVIGO

Sac 1 lb **3 69**

Pâtes de tomates
REGINA

5 btes 5 1/2 oz **99¢**

Pâtes alimentaires
GATTUSO

Sac 2 lb
SPAGHETTI
SPAGHETTINI
MACARONI
COUPE **57¢**

viandes




Rôti de palette coupe régulière Tendon dorsal enlevé Cat "A"	Roti de cotes croisées de boeuf Canada Cat "A"	
lb 58¢	lb 98¢	
Boeuf à ragout désossé Boeuf Canada Cat "A"	Boeuf haché mi-maigre	Saucisson bologne PROVIGO régulier morceau ou tranché
lb 1 48	lb 88¢	lb 59¢
Bacon Royal Sans couenne	Jambon midget Maple Leaf	Mini-pain poulet Maple Leaf
1 lb 1 39 ch.	lb 1 85	2 lb 1 19 lb
Salade de choux Taillefer	Boeuf fumé Coorsh	4 env. 2 oz 1 35
16 oz 55¢		

Sauce pour poulet GAZA	Olives "Reine" nature-CORONATION	Sacs à poubelles extérieure 26" x 36" GLAD
Bte 19 oz + 55% BONI 39¢	Pqt 20 oz 99¢	Pqt 10's 99¢

Eau de javel concentrée Javax	Serviettes féminines KOTEX	Poires Bartlett AYLMER CANADA DE CHOIX
Cont. 128 oz. 89¢	Bte 48's 2 99	Bte 19 oz 63¢

Fèves au lard CLARK DANS SAUCE TOMATES	Moutarde préparée SCHWARTZ	Betteraves marinées CANADIANA
Bte 28 oz 65¢	Pot 16 oz 49¢	Pot 24 oz 59¢

fruits et légumes



Pommes Cortland Culture du Québec Canada de fantaisie	Pamplemousses Blancs-grosueur 48 Importés de Floride	
Sac 5 lb 79¢	10 pour 99¢	
Oranges sucrées Imp. de Floride	Champignons frais Culture du Canada	Concombres frais-super choix Imp. E.U. Canada no 1
Sac 5 lb 1 09	Bte 1/2 lb 69¢	2 pour 33¢

Saindoux
Tenderflake
Bte 1 lb **59¢**

Café instantané
Séché à froid
Taster's Choice
Pot 8 oz **5 69**

Thé en sachets
Orange Pekoe
Tenderleaf
Bte 60's **1 89**

Nourriture Pour chiens
KL Ration "Burger"
Boeuf et fromage
Pqt 2 kg **2 39**

Tissus faciaux
Blancs-Scotties
Bte 200 **58¢**

Détergent liquide
Mir
Pqt. jumelé
24 oz **1 09**

Portions de poisson
SURGELES
HIGH LINER
Bte 32 oz **2 69**

Tartes assorties
Morel
16 oz **65¢**
Sucre - pommes - raisin



on ne s'appelle pas provigain pour rien

DÉCÈS

Bourdeau

A Valleyfield, le 8 novembre, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Léo Bourdeau, époux de Colombe St-Onge, demeurant au 302 St-Raphaël à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 12 novembre dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 14 heures. Inhumation à Ormstown.

Boyer

A Valleyfield, le 12 novembre, à l'âge de 55 ans, est décédée Mme Fernand Boyer, née Marie-Jeanne Boyer, demeurant au 70 rue Cossette à Valleyfield.

Les funérailles ont eu lieu le 15 novembre dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin & Fils Inc., 317 Victoria, pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 14 heures. Inhumation à Valleyfield.

Gazaille

A Valleyfield, le 8 novembre, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Armand Gazaille, époux de Marthe O'Saer, demeurant au 424 Boul. Grande-Île à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu le 12 novembre dernier. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit & Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à

l'église Pie X où le service fut célébré à 10 heures. Inhumation à Valleyfield.

Poulin

A Nitro, le 8 novembre, à l'âge de 55 ans, est décédé M. Roméo Poulin, demeurant au 41 River-view à Nitro. Les funérailles ont eu lieu le 12 novembre dernier. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit & Fils Inc., 315 Danis, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Bellefleur où le service fut célébré à 11 heures. Inhumation à Valleyfield.

Baril

A Chateauguay, le 11 novembre, à l'âge de 28 ans, est décédée accidentellement Mme Marie-France Baril, née Marie-France Loisel, demeurant au 180 rue Saturne à Chateauguay. Les funérailles ont eu lieu le 14 novembre dernier.

REMERCIEMENTS



Marcel G. Tremblay, notaire, son épouse Marielle, leurs enfants, Louis-Daniel, Gisèle et Robert-Claude, remercient vivement tous les parents et amis des nombreux témoignages d'amitié et de sympathie donnés par les visites, offrandes de messes, prières, fleurs, dons aux Maladies du Rein, assistance aux funérailles et de quelque autre façon lors du décès accidentel de leur fils aîné, Jules, le 21 octobre 1977, à l'âge de 18 ans. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



Mme Paul Demers, née Aline Miron, M. Mme Gaston Chouinard (Yvette) désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de M. Paul Demers, survenu le 1er octobre dernier, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

SAVARD. Mme Adrien Savard née Adrienne Fournier, et ses enfants, M. et Mme Charles-Albert Chiasson (Pierrette), M. et Mme André Landry (Lucette) et ses petits enfants, Christian, Pierre et Janick, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Adrien Savard, retraité de la Shawinigan Water & Power, survenu le 14 octobre dernier, à l'âge de 76 ans et 11 mois, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Jacques Lebel (Martine Breton) désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de leur fils Marco, survenu le 20 octobre dernier, à l'âge de 3 ans et 9 mois, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS



Mme Aldéo Brunet, née Huguette Lacroix, ainsi que M. et Mme Claude Rheaume (Francine) et François Brunet, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Aldéo Brunet, survenu le 29 octobre dernier, à l'âge de 53 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

OBITUARY

MC LAUGHLIN ROSE. At Beauharnois on Nov. 7, age 67 years Rose Pelletier, beloved wife of Ed. A. McLaughlin. She leaves her brothers and sisters in law and nephews and nieces. Resting at Bourgie & Frères funeral home Ellice St. Beauharnois. Eucharistic celebration at St. Paul's Church Beauharnois on Nov. 10th at 2.00 p.m. Visitation 1.00 to 5.00, 7.00-10.00 p.m.

Le commissaire Prévost n'aime pas les "étrangers"

Lundi soir avait lieu une réunion du conseil exécutif de la Commission Scolaire Régionale Salaberry.

SOIREE SOCIALE AVEC LES EMPLOYES

L'an passé une première expérience était tentée alors que les enseignants et tous les employés de la régionale Salaberry étaient invités à une soirée sociale. Les commissaires ont accepté de répéter l'expérience cette année au mois de décembre. On espère ainsi aider au climat des relations de travail.

régionale du sport scolaire Richelieu. Il lui en coûte un sous par élève soit \$49.81.

PRINCIPAL A STE-CECILE

Etant donné le départ de M. Major, principal à l'école Ste-Cécile, le poste devra être ouvert par la voie des journaux. Toutefois, les commissaires ont débattu sur la nécessité ou non d'ouvrir le poste à la grandeur de la province. Comme il est nécessaire que le candidat soit déjà cadre et que le nombre de cadres est limité à la régionale, le directeur général, M. Maréchal, suggérait une ouverture provinciale. Mais le commissaire Philippe Prévost ne

l'entendait pas de la même manière: "Ça ouvre la place à des étrangers. Bien souvent ce sont des "immigrés" qui viennent prendre la place des nôtres. On rencontre des gens, c'est ça qu'ils nous disent: vous avez encore engagé des étrangers". Finalement le vote fut pris sur la question et, comme il y avait égalité des voix, c'est la présidente, Mme Thérèse Galipeau, qui trancha en faveur d'une ouverture provinciale. Suite à ce vote M. Prévost ajoutait à l'intention de Mme Galipeau: "Si on entend parler que des gens sont mécontents, on vous les enverra".

Votre phytothérapeute vous parle

Sous cette rubrique, des conseils les plus utiles concernant votre santé vous seront dispensés par une phytothérapeute diplômée.

Surveillez votre cholestérol

Une trop grande quantité de cholestérol peut engendrer l'artériosclérose.

Ce mal est dû à la formation d'une substance dure, cirreuse, (appelée cholestérol) dans les parois des artères. De nombreuses artères peuvent ainsi durcir avant que la tension sanguine en soit affectée. Finalement, les épais dépôts de cholestérol réduisent les artères à des conduits étroits et nettement insuffisants. Comme la quantité de sang en circulation dans le corps reste toujours égale, l'effort auquel est soumis le cœur s'accroît à mesure que décroît le diamètre des artères progressivement bouchées, et il en résulte une augmentation de la pression sanguine. Ce rétrécissement aboutit à une issue fatale quand les dépôts de cholestérol bouchent complètement les artères coronaires.

L'hypertension ou pression sanguine élevée peut se corriger d'elle-même dès que les artères sont débarrassées de ces dépôts cirieux et peuvent fonctionner comme avant la formation de ceux-ci.

Votre phytothérapeute vous renseignera sur les bienfaits des médicaments à base d'extraits de plantes, lesquels vous aideront à contrôler votre degré de cholestérol et à maintenir votre pression sanguine à un degré éliminant les dangers de l'artériosclérose.

Noella C. Cazalais, Phy. 373-6870

Améliorez votre santé par les plantes

NOELLA C. CAZALAI

PHYTOTHERAPEUTE (Membre de l'Association Canadienne des Phytothérapeutes)

Spécialisée en médication naturelle

94 MADELINE VALLEYFIELD Pour rendez-vous 373-6870

C'est quoi la grève des cinémas ?

Malgré la grève en cours aux trois cinémas de Valleyfield, le Cinéma Le Paris opère depuis le 23 septembre avec un gérant SCAB (Marleau) et des agents de sécurité de la N.A.C..

Contrairement à ce que la plupart des gens sont portés à croire, pour la plupart des grévistes cet emploi était à plein temps donc leur seul revenu. Nous tenons à ce que tous les syndiqués et la population en général comprennent l'importance de ce conflit qui dure déjà depuis le 3 février 77. Nous revendiquons pour des salaires décents, une sécurité d'emploi, la reconnaissance de l'ancienneté, les congés fériés etc... soit pour obtenir ce que la grande majorité des travailleurs de la région ont déjà.

Pour que ce conflit qui dure déjà depuis trop longtemps se règle, il nous faut absolument l'appui de la population sinon France Films continuera à exploiter ses employés ainsi que ses clients (\$3.00 pour aller voir un film n'est trop cher. Ça ne prend que

16 clients par jour pour payer les employés, le reste est du profit net pour la compagnie France Films. Sans parler des prix surélevés des articles au restaurant, détaillés à \$0,5 et vendus \$0,15 aux clients - 300% de profits.)

Est-il utile de dire que les grévistes sont les premiers à souhaiter que les trois salles de Cinémas fonctionnent le plus tôt possible. Ce pendant, il faudra qu'elles soient opérées par

les vrais employés et pas par des SCABS et des agents de sécurité. L'ouverture du Cinéma Le Paris est une tactique patronale pour briser le syndicat. Donc, seul l'appui de la population qui acceptera de ne pas rentrer au Cinéma et qui respectera la ligne de piquetage permettra d'en arriver à une victoire des employés et à un règlement rapide de ce conflit qui entre dans son dixième mois. Michèle Bourassa, responsable de l'Action pour les grévistes.

3 SALONS DE COIFFURE POUR DAMES A la fine pointe de la MODE



La direction et le personnel des salons : Nouvelle vague, Lafleur, Art et Beauté ont suivi récemment des : Cours de Théorie et Pratique sur les dernières Nouveautés et Styles de la COIFFURE AUTOMNE-HIVER "77-78"

M. RAYMONDAUGER

Maître-coiffeur, et ex-champion Provincial, a donné des cours sur la coupe " PLEINE LONGUEUR " et la coupe " AU CARREE "

TOUJOURS DESIREUX DE MIEUX SERVIR LA CLIENTELE NOUS VOUS INVITONS A FAIRE VOS RESERVATIONS A L'AVANCE POUR LES FETES !

SALON NOUVELLE VAGUE 551 Blvd du Havre Valleyfield 371-1617	SALON LAFLEUR 140 Rue Maden Valleyfield 373-5833	SALON ART et BEAUTE 127 Champlain Valleyfield 373-6261
---	--	--

LES BUREAUX D'AVOCATS DONT LA CARTE D'AFFAIRE EST PUBLIEE DANS CETTE ANNONCE FONT DE L'AIDE JURIDIQUE

C'EST

GRATUIT

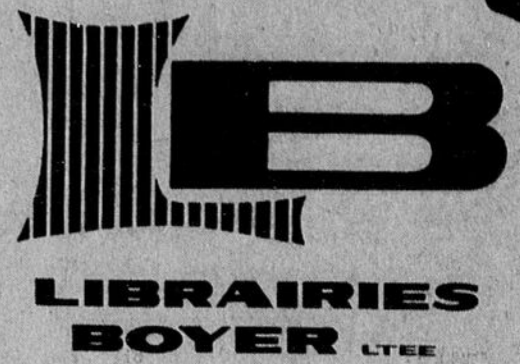
CONSULTEZ

VOTRE AVOCAT

CLAUDE WALLOT Avocat 1 Ste-Hélène, Valleyfield. 371-6331 373-6520	RICHARD LAFONTAINE Avocat 50 Jacques-Cartier Valleyfield 373-4404	CAMILLE DEMERS Avocat 59 Jacques-Cartier Valleyfield 373-6122	HEBERT, LAFONTAINE, MERCIER Avocats 139 rue Salaberry Valleyfield 371-2221	MICHEL LECOMPTE & FRANCOIS VACHON Avocats 50 Jacques-Cartier Valleyfield 371-6066	LEMIEUX, LAMARCHE & LEMIEUX Avocats 23 rue Ste-Hélène Valleyfield 371-5511	MELOCHE, BLANCHARD, VINET Avocats 70 rue Nicholson Valleyfield 373-1414	ROGER MORIN Avocat 39 Jacques-Cartier Valleyfield 373-7144	ODETTE PERRON Avocat 47 Jacques-Cartier Valleyfield 373-8105	RENAUD & LABERGE Avocats 47 Jacques-Cartier 125 Ellice Valleyfield 373-1432 Beauharnois 429-7775	MARIE-ANDREE VILLENEUVE Avocat 19 rue Du Marché Valleyfield 371-7111
---	---	---	--	---	--	---	--	--	--	--



Un 25è, ça se fête toute l'année aux



LIBRAIRIES BOYER LTEE

Une autre page d'histoire

Les succursales

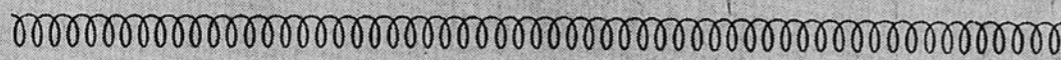
Dans chacune de ces succursales, on retrouve la même marchandise de qualité et au même prix qu'à la maison-mère, mais en quantité réduite.



BELLERIVE

Les Librairies Boyer vous présentent son personnel à la succursale de Bellerive. De gauche à droite, nous voyons Mme Louise Campeau, Mme Micheline Labrie, Mme Yvette Bernier et Mme Ginette Vaillancourt.

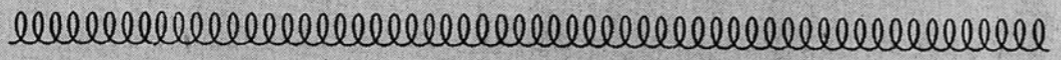
Bellerive est la première librairie qui a été achetée en mai 1950. Il y eut une transformation majeure 10 ans plus tard, en 1960, pour donner une superficie de 1200 pieds tel qu'actuellement.



BEAUHARNOIS

Les Librairies Boyer se sont portées acquéreur d'une deuxième succursale à Beauharnois en 1962. Le même local a été occupé jusqu'à cette année où un nouveau local beaucoup plus spacieux sera ouvert d'ici quelques semaines, au 73 rue Ellice à Beauharnois.

Voici le personnel des Librairies Boyer de Beauharnois. De gauche à droite, nous voyons, Mme Gabrielle Laurin, Mme Gilberte Yelle et Mlle Reina Primeau.



CHATEAUGUAY

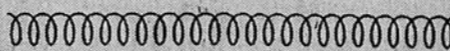
La succursale de Châteauguay fut ouverte en 1964. Après un incendie en 1965, la librairie fut réouverte en 1966 au local actuel du 75 rue Principale. Sur la photo, nous apercevons dans l'ordre habituel:

Mme Carmen Laberge, Mme Berthe Gendron, Mme Rachel Wilson, Mme Yolande Boucher et Mme Yolande Dugas.

COMPTABILITE

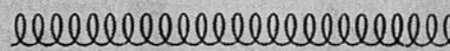


A la comptabilité, les Librairies Boyer vous présentent, de gauche à droite, Mme Marie Boyer Grefford, Mlle Marthe Renaud, Mlle Fernande Dumouchel, Mlle Martine Asselin et Mme Thérèse Boyer Ringuette qui s'occupent des comptes payables et recevables.



SERVICES SPECIAUX

Les Librairies Boyer mettent à la disposition de leurs clients un service de collection des comptes du Bell Téléphone et de l'Hydro-Québec. Vous pouvez également vous procurer des billets pour tous les spectacles de Valleyfield. Sur la photo, nous voyons: Mme Lucette Begen, Mlle Carole Ménard.



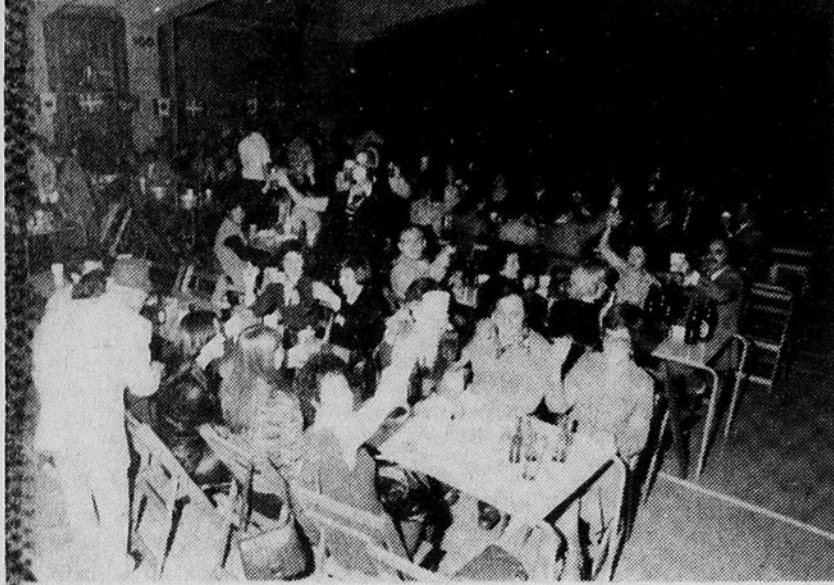
RECEPTION-EXPEDITION



Les Librairies Boyer sont fiers de leur service de livraison et de leur nouvel entrepôt construit cet été. On aperçoit sur la photo, les camions et camionnettes des Librairies, ainsi que M. Herménégilde Sauvé au service des Librairies Boyer depuis plus de 20 ans, M. Yves Guilbeault, M. Pierre Montreuil et M. Michel Houde.

Merci à toute la population

LIBRAIRIES BOYER LTEE



Samedi soir au sous-sol de la Cathédrale avait lieu la soirée Bavaroise des Chevaliers de Colomb. Un sac de la brasserie O'Keefe fut remis par Roland Massicotte à M. Delphis Villeneuve pour avoir vendu des billets pour cette soirée. MM. Robert Thibault et Yvon Asselin participent aussi à cette remise. Environ 500 personnes participaient à cette soirée. (Photos Le Soleil Richard Vaillancourt)

Un autre rebondissement ! Le ministère versera \$7,000 à la Régionale

(Jean-Guy Pelletier)
L'affaire de l'école Mont-Immaculée, qui a fait couler beaucoup d'encre depuis deux ans, connaît cette semaine un autre rebondissement. Du bureau du député Laurent Lavigne, on nous faisait en effet parvenir un communiqué annonçant qu'à la suite de pressions du député du comté de Beauharnois, le Ministère de l'Éducation du Québec confirmait le 17 octobre dernier qu'un montant additionnel de \$7,000 serait versé à la Commission scolaire régionale Salaberry.

Ainsi le montant accordé pour le maintien des locaux de l'école Mont-Immaculée de St-Anicet est au total de \$7,626.

Le communiqué se termine ainsi: Nous espérons que cette bonne nouvelle saura satisfaire tous ceux qui, au cours des dernières semaines, se sont posés des questions.

Rappelons qu'au mois d'août dernier les commissaires et la direction générale de cette commission scolaire avaient protesté vigoureusement auprès du Ministre Jacques Yvan Morin à la

suite d'une subvention qui se chiffrait seulement à \$626. Soulignons que pour opérer partiellement le Mont-Immaculée, la Régionale Salaberry avait donné son accord, mais conditionnellement à une subvention de \$7,000 qui aurait couvert la différence entre l'utilisation de cette école et des travaux de rénovation à une école de Ste-Barbe qui aurait possiblement pu être utilisée. Dans la lettre envoyée au Ministre de l'Éducation on parlait de "surprise" et "d'indignation" à la suite de

la lettre annonçant le montant de \$626 et, en faisant allusion à une lettre du ministre qui semblait confirmer le 27 mai que le tout était accepté, on concluait: "Dans ces circonstances Messieurs les Commissaires n'ont pas raison de se sentir bafoués face à la population qu'ils desservent".

Mais avec cette annonce d'une subvention de \$7,000 il y a maintenant raison de croire que les commissaires seront un peu plus heureux de la tournure des événements.



Jeudi soir dernier à Valleyfield se réunissaient les fonctionnaires provinciaux de la région. On prépare une offensive contre le projet de Loi 53 annoncé par le gouvernement et qui, aux dires des leaders syndicaux donne trop de pouvoir au Ministère de la Fonction Publique en plus de parler d'une évaluation au mérite du travail des fonctionnaires. À la table de l'exécutif: M. Cyrille Benoit, secrétaire, M. Gaëtan Roy, président, M. Jean Guy Théoret, représentant régional, Denis Pomerleau, trésorier et M. Jean Yves Guérin 2e vice-président. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

Patinoire à l'école St-Esprit

Lundi le 7 novembre je proposais aux commissaires qu'une patinoire soit installée dans la cour de l'École St-Esprit.

Trois raisons m'ont amené à faire une telle proposition. D'abord plusieurs parents ont manifesté le désir que je prenne l'initiative d'une telle résolution.

Ensuite les jeunes du quartier St-Esprit sont éloignés des parcs ré-

créatifs. Enfin la municipalité de Valleyfield accepte d'assumer tous les frais de la patinoire: matériaux, l'érection des bandes et l'entretien de la patinoire.

Je tiens à souligner que tous mes collègues Commissaires ont voté en faveur de cette résolution.

J'ose espérer que les citoyens de mon quartier seront heureux d'u-

ne telle initiative et que les jeunes en profiteront le plus possible. Gilles Brisson, Commissaire.



ASSEMBLEES PUBLIQUES

Église Pentecôte
70 THIBAUT VALLEYFIELD

DIMANCHE 10 H. et 19:30 H
MARDI 20 HEURES

- L'évangile sera prêché - Prière pour les malades - Chants - Des témoignages.

PASTEUR O. MASSEAU 373-2654

TOUS SONT BIENVENUS - ENTREE LIBRE
JESUS SAUVE - JESUS GUERIT

Bazar scout-guide de Ste-Cécile

L'Association Scouts-Guides de la paroisse Ste-Cécile organise son bazar annuel, dimanche le 20 novembre 1977, à l'école Frédéric Girard au 84 Boul. Quevillon, de 13 h. à 17 h. Le prix d'entrée est de \$0.50 par personne et donne droit à de nombreux prix de présence.

Le but de cet événement est de ramasser des fonds pour défrayer les dépenses des Jeannettes, Guides, Kamsoks et Couveteaux de cette paroisse, soit les can-

tonnements, les excursions, les campements, achats de nouvelles tentes.

Cette organisation, à but non lucratif, qui s'occupe de nos jeunes bénévolement mérite d'être appuyée fortement.

Vous pouvez donc aider ce mouvement en venant encourager leur bazar, DIMANCHE le 20 NOVEMBRE 1977 de 13 h. à 17 h.

LE COMITE.

Bridge: Tournoi spécial le 21

Rappelons à tous les bridgeurs qu'il y aura un tournoi de charité, lundi le 21 novembre à Beauharnois. Venez à 7h30 et non à 8h00 comme cela avait été annoncé précédemment. L'endroit de la rencontre: 745 boulevard Cadieux. Il s'agit d'un tournoi joué avec les mêmes données à travers tout le continent. Le coût d'inscription est de \$3,00 par joueurs. Un lunch sera servi à tous les participants. Ce même jour à Valleyfield, le club de bridge de Valleyfield ne tiendra pas sa rencon-

tre habituelle mais les parties reprendront dès le lundi suivant.



FONDATION DE LA PEDIATRIE DU CENTRE HOSPITALIER DE VALLEYFIELD

LE PANNEAU PRÉFINI À SON MEILLEUR CHEZ LE MAÎTRE DE LA MAISON!

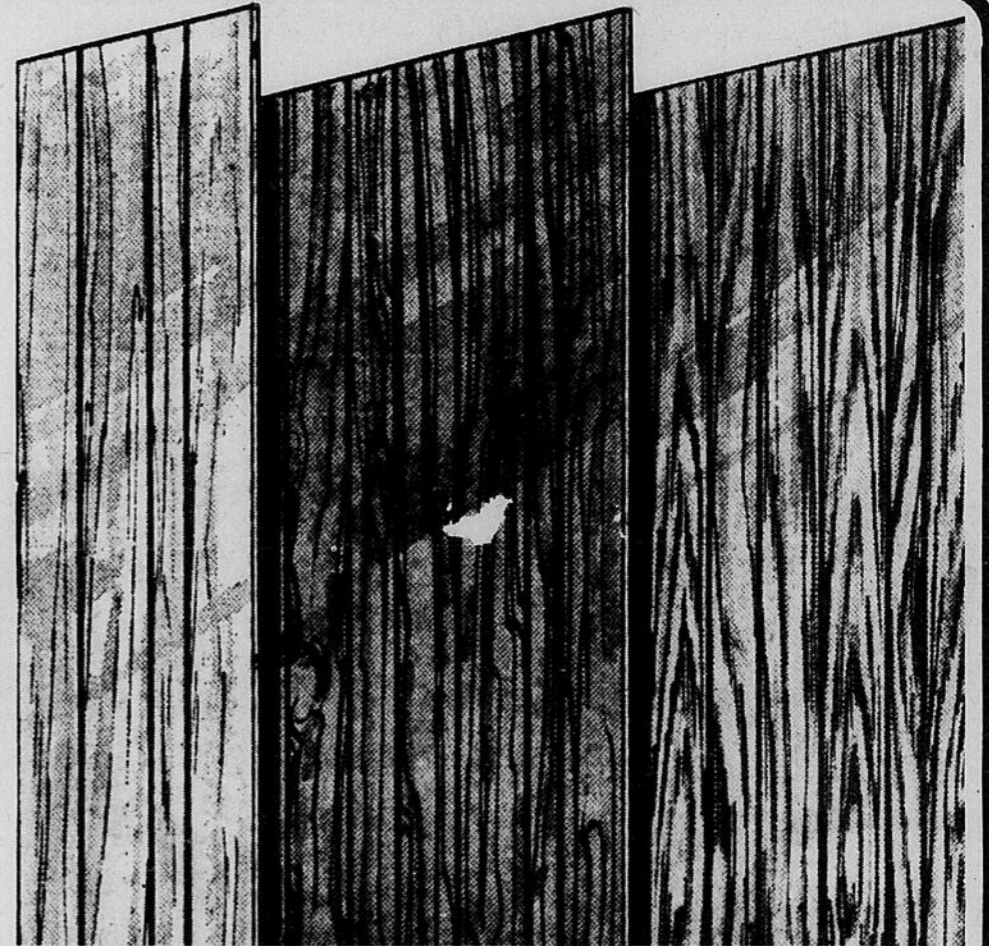
Cette semaine nous vous offrons des prix très spéciaux sur trois de nos panneaux les plus populaires. Une offre à ne pas manquer!

649

le panneau

Panneaux préfinis 4' x 8' normalement à \$7.95

- Atlantic • Sugar Pine • Burl Birch



TUILES À PLANCHER "ARMSTRONG"

Une tuile de vinyle, amiante 1/16", 12" x 12" encolée. Facile à poser car vous n'avez qu'à enlever le papier à l'endos et à appliquer la tuile à l'endos désiré. Une pièce de 10' x 10' vous revient à \$27.00 seulement.

Prix super Spécial

27¢

ch.

TUILE À PLAFOND

12" x 12" blanc uni. Une tuile très économique qui sera vraiment à la hauteur pour finir votre sous-sol d'une façon très économique.

ELLES SONT VRAIMENT À LA HAUTEUR!

Prix spécial 22¢
Prix de vente .19¢

19¢

ch.

ISOLANT RIGIDE (FOAM)

L'isolation rendue facile, agréable et efficace grâce à ce panneau isolant. Dimension: 4' x 8' x 1".

Isoler, c'est économiser

\$2.28

ch.

\$2.59

livré

MARQUETERIE "PRÉFINIE" CUMBERLAND

Cette tuile de chêne sélect 6" x 6", préfinie n'exige que très peu d'entretien. Vendue par boîte de 25 pi. carrés. Une visite chez nous vous prouvera qu'il est réellement possible de joindre l'utile à l'agréable.

79¢

pi. ca.

PANNEAUX DE PARTICULES

Les meilleurs panneaux pour faire votre plancher de sous-sol à peu de frais. Dimensions: 4' x 8' x 5/8"

\$7.49

LE PANNEAU

ISOLANT "ZONOLITE"

Vendu en sac pratique de 3 pi. cubes. Cet isolant vous permettra sûrement des économies substantielles en chauffage cet hiver.

\$2.69

le sac de 3 pi. cu.

me **j.m.beaulieu**
notaire
conseiller juridique

95 ST-LAURENT ST-TIMOTHEE TEL. 371-6811

TEL.: 373-2240

Michel Caron & Associés
COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
CERTIFIED GENERAL ACCOUNTANTS

59, RUE JACQUES-CARTIER
VALLEYFIELD, QUE., J6T 4R4

207 VICTORIA VALLEYFIELD QUE J6T 1A8 371-6661

SERVICE INFORMATIQUE VALLEYFIELD INC.

ROGER DEMERS, PRESIDENT
DENIS LECOMTE ET ALAIN BOIVENUE
CONSEILLERS TECHNIQUES

LE MAÎTRE DE LA MAISON

Ces prix, valides jusqu'au 22 novembre, s'appliquent à la marchandise prise en magasin seulement.

J.S. GOSSELIN

118 rue ELLEN VALLEYFIELD
373-0922

IL Y A D'AUTRES MAÎTRES DE LA MAISON

- LA COMPAGNIE EAGLE LUMBER LTÉE
100 boulevard Melançon, St-Jérôme, Québec
436-2396
- THIBAUT & DESJARDINS LTÉE
116 Turgeon, Ste-Thérèse, Québec
435-9546
- THIBAUT & DESJARDINS LTÉE
561 boulevard Ste-Adèle, Ste-Adèle, Québec
229-3566
- THIBAUT & DESJARDINS (MASCOCHE) LTÉE
99 Montée Masson, Mascouche, Québec
666-7020
- LA CIE DE BOIS EAGLE (LACHUTE) LTÉE
387 Principale, Lachute, Québec
562-5231

master charge CHARGEX

DERNIERE CHANCE D'ECHANGER VOTRE CUISINIERE

POUR UNE
CUISINIERE NEUVE



White-Westinghouse

durant notre vente d'échange

Nous donnons jusqu'à

\$100⁰⁰

pour votre pour votre cuisinière actuelle
en échange d'une nouvelle

cuisinière White-Westinghouse

cette offre se termine le 26 NOVEMBRE

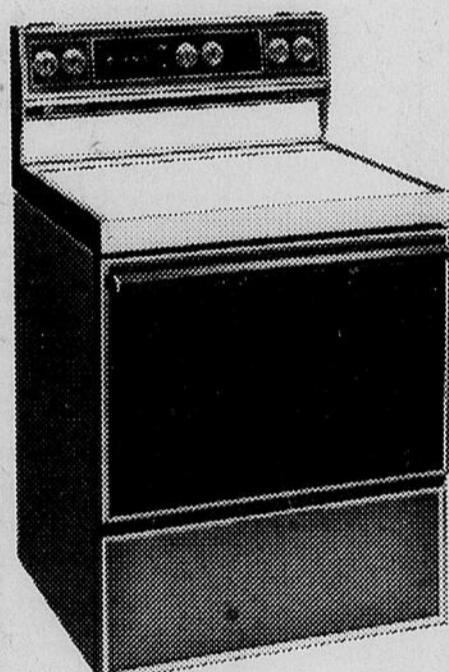
Jean-Marie Léger des Ameublements J.M.L. inc



vous invite à venir voir les cuisinières

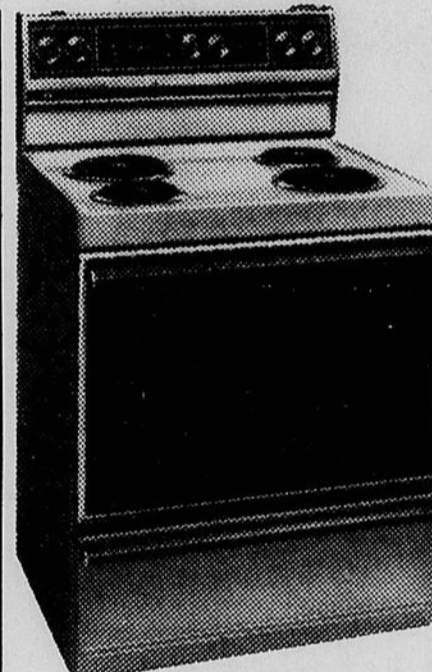
White-Westinghouse

dans un choix de couleurs très variées y compris
la nouvelle couleur **BEIGE - CHAMPAGNE**



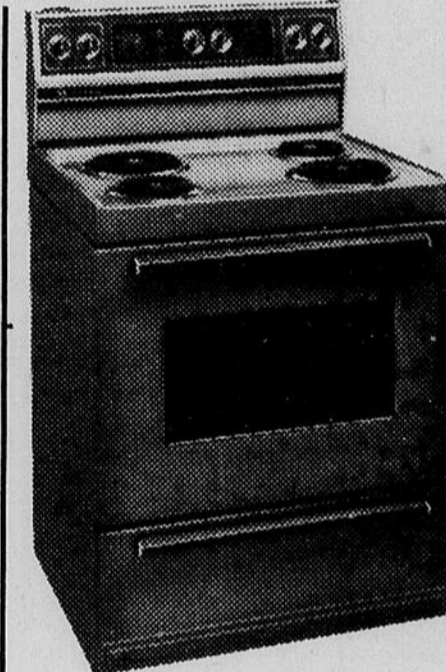
WF835

Ce modèle de luxe est conçu pour les cuisines de grande classe. Four à autonettoyage pyrolytique. Surface de cuisson en verre céramique. Sonde à viande automatique.



WF735

Cuisinière avec le four autonettoyant pyrolytique. Chaleur infinie sur les éléments de surface avec reg. de mijotage sur les quatres éléments.



WF530

Cette cuisinière très fonctionnelle et qui convient à tous les budgets est à voir. Four à nettoyage facile. 2 éléments de surface de 8 pouces et 2 éléments de surface de 6 pouces.

EGALEMENT DISPONIBLE DANS LA NOUVELLE COULEUR BEIGE CHAMPAGNE.



PROFITEZ de notre plan Mise -de -Coté et venez voir notre choix de FAUTEUILS INCLINABLES

vous pouvez acheter un
de nos fauteuils inclinables
à 3 positions
une valeur de **\$139.**

POUR
AUSSI PEU QUE **\$95⁰⁰**

autres modèles en
CUIRETTE ET MATERIEL

jusqu'à **33¹/₃ %**
de réduction

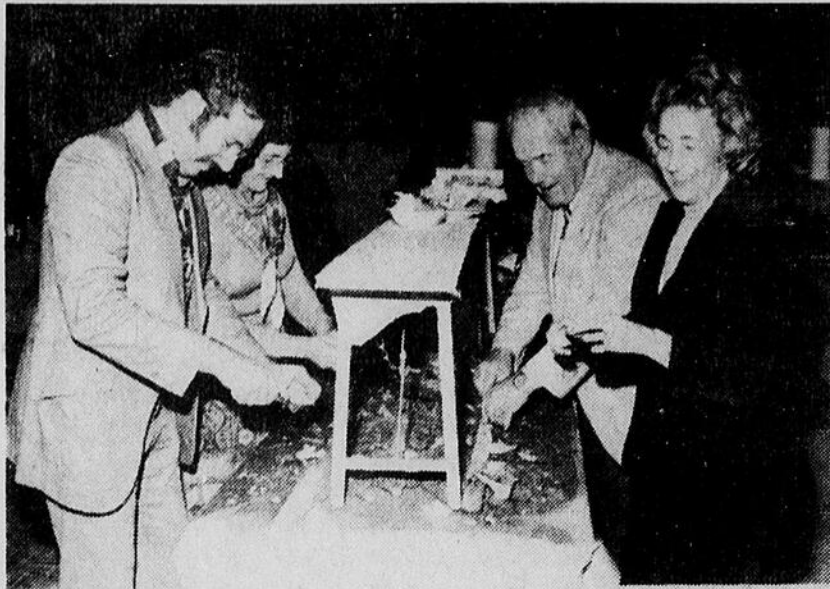
LIVRAISON PARTOUT

**CONDITIONS DE PAIEMENTS FACILES
A VOUS D'EN PROFITER**

Jean-Marie LEGER
à votre service depuis 27 ans
vous invite à profiter de
cette **VENTE**

LES AMEUBLEMENTS
JML
INC

**116 ELLICE
AU CENTRE DE
BEAUHARNOIS**



Les Chevaliers de Colomb de Valleyfield avait leur partie d'huitres annuelle récemment M. et Mme Yvon Asselin, M. Lucien Delisle et le maire Marcelle Trépanier ont semblé bien se régaler. MM Georges Gagnier, Yvon Asselin et Raymond Lafrance ont remis une plaque-souvenir à M. J. René Bertrand qui depuis 32 ans préparait la soupe aux huitres pour les Chevaliers de Colomb. Pour cette occasion, il avait laissé la place à un autre. (Photos Le Soleil Jacques Smith)

La Quinzaine Chilienne poursuit

ROLE DES EGLISES CANADIENNES

En réponse aux appels des Chiliens et suite aux informations dont elles disposent, les Eglises canadiennes ont entrepris depuis quatre ans des programmes d'aide matérielle en faveur de leurs Eglises - soeurs du Chili. Elles ont aussi concouru à l'établissement au Canada et ailleurs d'une partie de la multitude de réfugiés chassés par la dictature. Elles ont supplié le gouvernement canadien de prendre davantage pitié des Chiliens forcés de s'expatrier. Le gouvernement a tardé à répondre, mais le Canada mérite d'être félicité d'avoir enfin reçu plus de 5,000 exilés du Chili. En outre, les Eglises canadiennes ont à plusieurs reprises adressé des représentations à l'ambassadeur du

Chili au Canada, pour solliciter une diminution des répressions inessantes. C'est ainsi que l'appellé par plusieurs Eglises canadiennes à la Noranda Mines se rattache intimement à leur participation aux événements qui se déroulent au Chili. Les Eglises ont attentivement scruté l'impact que pourrait avoir sur le Chili les investissements de sociétés et les prêts bancaires, et elles ont conclu que ces gestes ne pouvaient que renforcer la dictature chilienne. Elles ont également conclu que ces investissements contribueraient à restaurer l'internationalité au régime actuel et le rendrait plus insensible aux pressions internationales exercées contre ses répressions. Les Eglises ont donc formulé une résolution de principe qui énonce leurs

convictions, et en tant qu'actionnaires responsables de la Noranda Mines Ltd., elles ont communiqué leur point de vue à la Compagnie. La principale section de cette résolution se lit comme suit: "que les sociétés qui songent à investir ou faire des prêts au Chili (soient vivement incitées) à s'abstenir aussi longtemps qu'elles n'ont pas l'assurance... qu'une enquête objective, effectuée par la Commission des droits de l'homme de l'ONU... indique que les droits humains fondamentaux ont été restaurés au Chili ou qu'on y a tenu des élections démocratiques entièrement libres".

Cette position de principe a été adoptée par les Eglises anglicane et unie du Canada. Des positions

semblables ont aussi été énoncées par des représentants de la Conférence des évêques catholiques du Canada et de l'Eglise luthérienne d'Amérique section canadienne.

En venant au film ce soir à 20 heures à l'auditorium de l'école Jésus-Marie. Entrée libre. En assistant à la veillée de poésie-théâtre (textes très engagés) le mercredi 23 novembre à 20 heures à l'école Jésus-

Marie. Entrée libre. En participant à la grande soirée de Solidarité qui aura lieu le samedi 26 novembre au sous-sol de l'église de Bellefleur, rue Danis. Début de la soirée à 20 heures. Entrée \$0,99. Prix de présence. Participez nombreux. Pour l'Equipe, Michel Le Breton.

NOUVELLE ADMINISTRATION

Salon Anik

GABRIEL PROVOST

Maître - Coiffeur

Autrefois de Salon Jacques Desparts Montréal-Toronto et Salon Capri, Valleyfield

SPECIAL DES FETES

MODELING COMPLET

\$18⁰⁰

59 EUGENIE VALLEYFIELD
(coin Virginie)

GERMAIN PROVOST, prop. 371-0618

Lettre ouverte d'un commissaire

Le calendrier scolaire

Actuellement plusieurs parents se plaignent du calendrier scolaire. Ce calendrier est établi par les Commissions scolaires locale et régionale après consultation auprès du syndicat des enseignants.

Au niveau secondaire les jeunes seront en congé du 23 décembre au 4 janvier, une vacance de 11 jours.

A l'élémentaire, les enfants seront en vacances du 22 décembre au 9 janvier. Donc un congé de 17 jours.

faits au secondaire et au primaire. Les jours de congés ne correspondant pas entre les deux niveaux; voici ce qui constitue inutilement la vie des parents.

Il devient difficile pour les parents de prendre des vacances avec tous leurs enfants. Les loisirs familiaux sont ainsi paralysés.

Que penser maintenant des foyers où l'homme et la femme travaillent à l'extérieur? Un tel calendrier scolaire pose évidemment un problème de garderie.

Ces inconvénients mentionnés pourraient facilement être évités si les Commissions scolaires régionale et locale mettaient un peu de bonne volonté lorsqu'il s'agit de négocier le calendrier scolaire.

Les parents et les contribuables sont en droit d'attendre un peu plus de bon sens et une meilleure coordination dans l'élaboration d'un nouveau calendrier. Madeleine Lefebvre, commissaire.

Votre jeune et son avenir

- Qu'est-ce que le Cégep? Mon jeune répond-t-il aux exigences d'admission? Mon enfant a-t-il droit aux prêts et bourses? Empruntera-t-il l'auto? Le Cégep fournira-t-il l'autobus? Et le logement?

Avec ou sans diplôme trouvera-t-il un emploi? Dans la région ou au Zair? Qui choisit son avenir? Le parent ou l'étudiant?

Votre jeune vous préoccupe-t-il aussi? Mercredi le 23 novembre à 20 heures à l'école Polyvalente Arthur Pigeon une équipe ressource se penchera avec vous sur votre jeune et son avenir. Ne rater pas cette chance. Comité C.M.C.-A.P. Denis Chatigny, Denis Picard, Clermont Thérien.

Canada au Travail

(Normand Morand)

Deux autres projets ont été approuvés dans le cadre du programme Canada au Travail. C'est ce qu'a annoncé la semaine dernière le député de Beauharnois - Salaberry M. Gérard Laniel.

Quatre emplois ont été créés grâce à Action Jouvence qui recevra une subvention de \$19,344. Par ailleurs, le projet Papimo touchera une somme de \$22,320 et créera également, quatre emplois. Ces 2 projets sont de Valleyfield.

Jusqu'à maintenant 35 projets ont été approuvés et 187 emplois ont été créés. Le montant global des subventions approuvées pour Beauharnois - Salaberry est maintenant de \$29,549.

C.B. Matador

Yvon Mainville a été honoré en tant que membre le plus poli et courtois sur les ondes. Lise Maheu a été nommée membre le plus utile et Micheline Lavallée a reçu un trophée pour son excellent travail.

Lors d'un concours qui avait pour but de trouver le plus bel homme de la fréquence 22 Pierre Paul Lavallée a été proclamé le grand vainqueur. Nous remercions tous les commanditaires pour les cadeaux offerts.

La prochaine rencontre aura lieu le 20 novembre à la salle des Chevaliers de Colomb de Valleyfield au 70 rue Académie. Lise Maheu, publiciste.

REPARATIONS D'APPAREILS ELECTRIQUES

LAVEUSES-SECHESSES-REFRIGERATEURS RECONDITIONNES AVEC GARANTIE

Pièces de rechange pour toutes marques :
Éléments, contrôles, moteurs, courroies, etc...

OUVRAGE GARANTI!

A VOTRE SERVICE DEPUIS 25 ANS

5 TECHNICIENS SPECIALISES

SAVON EN 50 LIVRES
pour laveuses automatiques et laveuses à vaisselle
Nous en achetons à la TONNE!

DENIS LEDUC ENRG. 371-2345

155 Poissant, Valleyfield

Dépositaire-service

Inqlis MAYTAG

Projet Maisonneuve fête!

15 ANNEES D'EXPERIENCE

VENEZ VISITER NOS MODELES

500 MAISONS CONSTRUITES

FETEZ AVEC NOUS ET GAGNEZ DE L'ARGENT ET UN VOYAGE DANS LE SUD

VOYEZ NOTRE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSEES

À l'instar des grandes déneigeuses industrielles, les souffleuses SNO-THRO ARIENS sont dotées de l'ingénieux système à deux phases BROYAGE/EJECTION.

Broyage
Devant — sur une largeur allant de 20" à 32" — une paire de roues hélicoïdales inversées débite la neige, la broie en fine poudre et la renvoie vers l'intérieur.

Ejection
Au coeur de la machine, un puissant éventail aspire cette neige pour la propulser à bonne distance avec une étonnante précision due à l'éjecteur à angle variable 0-230°.

Marche arrière et jusqu'à 5 vitesses d'avant suivant les modèles de 4, 5, 6, 7, 8, ou 10 c.v.

Si vos besoins en déneigement sont plus importants, ARIENS vous propose ses tracteurs de 10, 12, 14 ou 16 c.v. pouvant être équipés d'une déneigeuse à deux phases extra-large de 48".

GRATUIT

Un démarreur électrique à l'achat d'une souffleuse SNO-THRO ARIENS. Offre valable jusqu'au 1er décembre 1977 chez les marchands participants ARIENS.

La souffleuse ARIENS à deux phases COMME UNE GRANDE.

Ariens

FAIT ÇA

COMME

UNE GRANDE.

Magasin Associé

Handy Andy

MAGASIN ASSOCIE

298 CHEMIN LAROCQUE — 373-3456 — VALLEYFIELD

LA VENTE PRE-NOEL

SE POURSUIT JUSQU'AU 19 NOVEMBRE

TOUT EST RÉDUIT

UNE SEMAINE
DE PLUS !

UNE SEMAINE
DE PLUS !

AU MOINS

20%

Tous les cadeaux
de Noël achetés
jusqu'au
19 novembre
sont échangeables
en janvier.
Les garanties
débutent le
25 déc. seulement.

Aidez-nous à
mieux vous servir
en achetant
vos cadeaux
de Noël
immédiatement
économisez
au moins

20%

*C'est notre façon
de remercier nos clients prévoyants*

**6 RAISONS
POUR ACHETER
MAINTENANT**

- INVENTAIRE A SON MAXIMUM
- DISPONIBILITE DU PERSONNEL
- ESCOMPTE SPECIALE
- PLAN MISE DE COTE
- ECHANGEABLE EN JANVIER
- GARANTIE A PARTIR DU 25 DEC.

BIJOUTERIE

PRODEUR

201 VICTORIA

VALLEYFIELD

373-1606

GRANDE OUVERTURE

NOUVEAU MAGASIN

MARQUES
DE
PRESTIGE

MARQUES
DE
PRESTIGE

SPORT ATOU

MASKA

Cooper

SPALDING

JOFA

CCM

14 AVENUE DU CENTENAIRE

VALLEYFIELD

371-7222

KOHO

SHER-WOOD

JEUDI

17 NOVEMBRE

Wilson

Onitsuka
Tiger



CANADIEN

DAOUST

bauer

TITAN

Venez vous inscrire aux
NOMBREUX TIRAGES

de plusieurs prix qui seront
pigés au sort, samedi le 26 novembre

• TABLE DE TENNIS SUR TABLE
Diversified products

• PAIRE DE PATINS BAUER
pour hommes ou enfants

• ENSEMBLE DE SKI DE FOND

• RAQUETTE **YONEX**
DE TENNIS OU BADMINTON
au choix, etc...

AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

SKI DE FONDE ET ALPIN
vêtements et accessoires

dizard
OF CANADA LIMITED

LOUISVILLE SLUGGER

ceebie

MICRON

adidas

LEGANT
Paris
GLOVE

QUALITY
ATHLETIC WEAR

YONEX
WIFA



Un magasin de sport de prestige qui
vous offre des marques de prestige

Nous sommes
associés avec

Les marchands
USL

MAINTENANT TOUT POUR LE SPORTIF

SPEEDO

duofold
dorbin

SK RAYOVAC
Sport Shoes
CUSTOM MADE
FOUR SEASON BOOTS

olympia

ravens
knit

Genesport

BALAI
CLAUDE GENEST

CYALUME
LIGHTSTICKS

RAQUETTES AIGLE NOIR INC.